



**Rapport
annuel
de gestion**

2018
2019

stat.gouv.qc.ca

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

BUREAU DE QUÉBEC

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

BUREAU DE MONTRÉAL

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090 (sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Compte Twitter : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2019

ISBN : 978-2-550-84963-6 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-84964-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Tous droits réservés pour tous les pays.

Automne 2019

MESSAGE DU MINISTRE

Québec, le 1^{er} août 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer, conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), le rapport annuel de gestion de cet organisme pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2019.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les premiers résultats relativement à son Plan stratégique 2018-2022 ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,



Eric Girard

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 19 juin 2019

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Édifice Gérard-D.-Lévesque
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2019. Depuis mon entrée en fonction à titre de directeur général de l'Institut, le 3 avril 2018, je suis dédié à catalyser les efforts déployés par l'ensemble du personnel afin de répondre à la mission de l'Institut, soit de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur le Québec.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2018-2019, première année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022, ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles ainsi que de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

C'est avec enthousiasme que je me suis engagé à poursuivre la mission de l'Institut afin de la porter plus loin, tout en demeurant connecté aux enjeux et aux besoins de la société. En ce sens, l'ouverture prévue d'un guichet de services pour les chercheurs et l'optimisation des capacités de production statistiques par le recours à des données administratives représentent des projets des plus stimulants. Je réitère mon engagement envers une organisation performante et axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population. Je souligne par ailleurs l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mission de l'Institut, par la rigueur, la compétence et le dévouement dont il fait preuve quotidiennement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le directeur général,



Daniel Florea

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Le Rapport annuel de gestion 2018-2019 de l'Institut de la statistique du Québec présente fidèlement la mission et la vision de l'organisme.

Ce rapport expose les orientations ainsi que les résultats liés au Plan stratégique 2018-2022 et rend compte des engagements relatifs à la Déclaration de services aux citoyens. Il comprend également une description de l'utilisation des ressources au sein de l'Institut.

À notre connaissance, les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2018-2019 ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et ces dernières correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2019.

Les données financières ont été vérifiées par le Vérificateur général du Québec.



Daniel Florea
Directeur général



Patricia Caris
Secrétaire de l'Institut et Directrice générale adjointe aux statistiques et à l'analyse sociales



Pierre Cauchon
Directeur général adjoint aux statistiques et à l'analyse économiques



Annie Giguère
Directrice générale adjointe aux services à l'infrastructure statistique

11	PARTIE 1	PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
		12 Mission
		12 Contexte
		15 L'Institut de la statistique du Québec en bref
		16 Faits saillants
25	PARTIE 2	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS
		26 Résultats relatifs au Plan stratégique 2018-2022
		52 Résultats relatifs à la Déclaration de services aux citoyens
55	PARTIE 3	RAPPORT D'ACTIVITÉ
		56 Liste des enquêtes
		59 Rapport du Vérificateur général du Québec et états financiers
83	PARTIE 4	UTILISATION DES RESSOURCES
		84 Ressources humaines
		88 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services
		90 Ressources financières
		92 Ressources informationnelles

95

PARTIE 5 AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

- 96 Développement durable
- 107 Politique de financement des services publics
- 107 Allègement réglementaire et administratif
- 108 Accès à l'égalité en emploi
- 115 Égalité entre les femmes et les hommes
- 116 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
- 117 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics
- 118 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics
- 119 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

121

ANNEXES

- 122 Annexe 1 – Organigramme au 31 mars 2019
- 124 Annexe 2 – Liste des publications
- 129 Annexe 3 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut



01

Présentation
de l'Institut
de la statistique
du Québec



MISSION

Selon la Loi de l'Institut de la statistique du Québec, l'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique et il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (voir RLRQ, chapitre I-13.011, article 2).

L'Institut assure la production et le suivi d'indicateurs utiles aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui recourent aux statistiques pour orienter, concevoir et évaluer leurs programmes et leurs politiques. Il fait état des principales tendances de la société, notamment dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Les publications de l'Institut de la statistique du Québec jouent un rôle central pour informer la société québécoise. En effet, les informations statistiques qu'elles contiennent enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des divers acteurs de la société québécoise.

Par ailleurs, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de rémunération, de démographie, de développement durable ainsi que d'occupation et de vitalité du territoire. Il maintient aussi des partenariats de longue date sur les questions économiques, sociales, culturelles et de santé. Il mène des enquêtes d'intérêt public pour le Québec, produit de nombreuses publications et diffuse des données fiables sur la réalité québécoise.

Enfin, à titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables de statistiques des autres provinces et territoires canadiens.

CONTEXTE

PRODUITS, SERVICES ET CLIENTÈLES

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment, dans les domaines suivants :

- > Économie
- > Population et démographie
- > Santé et bien-être
- > Éducation, formation et milieux de garde
- > Science, technologie et innovation
- > Environnement et développement durable
- > Culture et communication
- > Travail et rémunération

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, notamment des résultats d'enquêtes, des études et des analyses, des travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que des études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques et de diffusion en présentant plusieurs sites thématiques regroupant l'information reliée à divers sujets (ex. : section Jeunesse, Zone 0-5 ans, etc.).

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.

L'Institut offre également, dans le respect de la confidentialité, un ensemble de services permettant de faciliter l'accès aux données statistiques et des services-conseils à des fins de recherche scientifique. L'ouverture officielle d'un guichet gouvernemental de services, porte d'entrée pour les chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par les ministères et organismes aux fins de recherche, est prévue pour juin 2019. Optimiser ses capacités de production statistique en ayant recours aux données administratives pour ses productions compte aussi parmi les défis que l'Institut devra relever dans les prochaines années.

L'Institut est au service de la population dans son ensemble et rend ses produits et services disponibles, tant aux citoyens qu'aux organismes parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et à celles du milieu associatif.

VISION

LA STATISTIQUE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ : LA RÉFÉRENCE AU QUÉBEC

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et de qualité concernant le Québec.

Par ses produits, l'Institut veut contribuer à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il désire consolider son rôle de source d'information privilégiée pour les décideurs, les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

PARTENARIATS

Tout en demeurant le lieu privilégié de la production et de la diffusion de l'information statistique sur le Québec, l'Institut bâtit des partenariats dans une perspective de collaboration et de complémentarité.

L'administration publique québécoise constitue un partenaire de premier plan. Par ailleurs, selon les mandats, les universités, les centres de recherche, les centres hospitaliers et les organismes à but non lucratif agissent également à titre de partenaires.

Dans le cadre de la mission de l'Institut, nombre d'échanges et de collaborations ont lieu avec Statistique Canada. L'Institut agit à titre de porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada en matière statistique. Il maintient également des liens avec des agences statistiques et de recherche sur la scène internationale.

COMITÉS CONSULTATIFS

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut dirige ou participe à une variété d'entités de consultation. Au total, une quarantaine de comités, de groupes consultatifs et de tables de concertation sont en place dans les principaux domaines d'activité de l'Institut, notamment :

- > Comité pour la promotion de la recherche par l'accès accru aux données, piloté par le ministère des Finances du Québec
- > Comité directeur et comité d'orientation et de suivi de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ)
- > Comité directeur et comité d'orientation de projet de l'ELDEQ 2 (Grandir au Québec)
- > Comité d'orientation de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS)
- > Comité conjoint consultatif et scientifique et comité de coordination – Observatoire des tout-petits
- > Comité directeur intersectoriel, comité d'appropriation des données et groupe de travail (volet « soutien à l'intervention ») de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICDJE)

- > Comité exécutif de l'ICIDJE, de l'EQDEM et de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM)
- > Comités d'orientation de projet de l'*Étude québécoise sur le cannabis 2019* et de l'*Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire au Québec, 2019*
- > Table de concertation nationale en surveillance (TCNS) du réseau de la santé
- > Comités d'orientation de projet de l'*Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec* et de l'*Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée*
- > Comités d'orientation de projet de l'*Enquête sur la garde non parentale au Québec 2020* et de l'*Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*
- > Comité d'orientation de projet de l'*Enquête québécoise sur l'activité physique, le loisir et le sport 2018*
- > Comité d'orientation de projet de l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2018*
- > Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)
- > Comité organisateur – Journées annuelles de santé publique
- > Comité consultatif – Deuxième portrait de l'itinérance au Québec
- > Comité de travail sur le rehaussement de la surveillance du cannabis et des opioïdes
- > Comité de gestion du laboratoire du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) de l'Université Laval
- > Comité de concertation de l'OCCQ, y compris ses comités consultatifs (7)

COLLABORATIONS MAJEURES

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations majeures en partenariat avec une variété d'acteurs publics. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui feront état de différents phénomènes statistiques d'importance sur plusieurs années. L'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures. Voici quelques-unes des plus significatives :

- > Lancement du modèle intersectoriel du Québec (1967 ; 50^e anniversaire en 2017)
- > Production des Comptes économiques (1981) et des Mesures de production (PIB) (1992)
- > Réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) et du rapport de comparaison (depuis 1986)
- > Création de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) (2000)
- > Réalisation d'enquêtes nationales de santé publique à la suite des modifications à la Loi sur la santé publique en 2001 :
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) (2010-2011 et 2016-2017)
 - Partenariat multiple pour la réalisation de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) (2012 et 2017)
- > Mise en place de l'Observatoire économétrique (2004)
- > Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) (2005)
- > Contribution à l'élaboration d'indicateurs de développement durable et des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (2008-2013 et 2015-2020)
- > Production du fichier de recherche qui a servi à la réclamation québécoise auprès de l'industrie du tabac en collaboration avec le ministère de la Justice (2012)
- > Partenariat pour une nouvelle étude longitudinale de cohorte de naissances (*Grandir au Québec*) (2017-2027)

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le directeur général est assisté de 3 directions générales adjointes, d'un Secrétariat et Affaires juridiques, de 13 directions et d'un service. Les responsabilités des directions générales adjointes touchent les domaines des statistiques économiques, des statistiques sociales et de l'infrastructure statistique.

De plus, le directeur général peut compter sur un Comité d'éthique formé principalement de membres indépendants qui émettent, à l'égard de tout projet dont l'Institut a la responsabilité (enquêtes, projets de chercheurs utilisant ses services d'accès aux données, etc.), des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des personnes.

L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2019 est présenté à l'annexe.

L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC EN BREF

Quelques chiffres concernant...	Dont	En 2018-2019	Au 31 mars 2019
...l'expertise			
331 employés se consacrant à la réalisation d'enquêtes ainsi qu'à la production, à l'analyse et à la diffusion de statistiques fiables et objectives	61 intervieweurs		✓
...la production d'enquêtes			
56 enquêtes menées (peu importe les activités réalisées)	28 auprès des entreprises ou des institutions	✓	
	22 auprès des individus ou des ménages		
	6 auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise		
108 490 questionnaires remplis	49 111 par des citoyens	✓	
	59 379 par des entreprises ou des institutions		
61 % : taux moyen de réponse auprès des individus et des ménages		✓	
87 % : taux moyen de réponse auprès des entreprises et institutions			
...l'accès aux données			
30 projets actifs au Centre d'accès aux données de recherche	12 nouveaux projets de recherche		✓
...la diffusion sur le site Web			
193 publications	100 articles dans les périodiques de l'Institut	✓	
2 887 mentions <i>J'aime</i> sur la page Facebook		✓	
5 311 tableaux statistiques ajoutés ou mis à jour	58 nouveaux tableaux dynamiques	✓	
11 550 abonnés Twitter		✓	
...le rayonnement			
2,0 millions de sessions de travail enregistrées sur le site Web		✓	
3 004 demandes d'informations statistiques satisfaites	226 provenant des médias	✓	
728 mentions dans les grands journaux ou les hebdomadaires régionaux		✓	
123 demandes d'entrevues dans les médias		✓	
84 communiqués de presse		✓	
29 présentations d'experts, surtout dans des événements à caractère scientifique au Québec, en Ontario et à l'international		✓	

FAITS SAILLANTS

Parallèlement à la réalisation de ses mandats statutaires, l'Institut actualise de façon continue sa programmation statistique en tenant compte des besoins des ministères et organismes ainsi que de ceux des autres partenaires et de la société québécoise. En effet, la programmation statistique évolue dans le respect de la complexité et de la diversité de la population. Cette condition est essentielle au maintien de la pertinence du système statistique québécois. La présente section fait état des principaux travaux qui ont ponctué l'année 2018-2019.

ÉCONOMIE

Comptes économiques

L'Institut produit et diffuse les comptes économiques des revenus et dépenses du Québec sur des bases trimestrielles et annuelles, selon le système de comptabilité nationale. En décembre 2018, l'Institut a diffusé les données trimestrielles du produit intérieur brut (PIB) – revenus et dépenses au Québec, ajustées sur les données annuelles révisées de 1981 à 2017, diffusées par Statistique Canada en novembre 2018, de même que les données mensuelles du PIB provincial par industrie au Québec, ajustées sur les données annuelles révisées de 1997 à 2017. En novembre et décembre 2018, l'Institut a également procédé au changement de la période de référence du PIB réel mensuel par industrie et du PIB réel trimestriel selon les approches des revenus et des dépenses. En conformité avec les révisions faites par Statistique Canada, l'année de référence est donc passée de 2007 à 2012.

Statistiques de finances publiques

En collaboration avec Statistique Canada, l'Institut a poursuivi l'estimation des revenus et dépenses de l'administration provinciale. L'Institut a également revu son questionnaire d'enquête sur les finances trimestrielles des municipalités afin de se conformer à la classification des Statistiques de finances publiques canadiennes de 2014, classification internationale maintenant utilisée par l'agence statistique fédérale.

L'industrie manufacturière québécoise

En juillet 2018, l'Institut a diffusé les principaux indicateurs sur l'industrie manufacturière au Québec selon une répartition régionale pour les années 2014, 2015 et 2016. Les données régionales sont produites à partir de l'*Enquête annuelle sur les industries manufacturières* de Statistique Canada.

Commerce international de marchandises du Québec

À la suite du passage à la version 2017 du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN 2017), l'Institut a apporté des modifications à la méthode d'ajustement des données d'importation par province de consommation pour le Québec. Les modèles de désaisonnalisation des séries mensuelles ont aussi été bonifiés par l'ajout d'éléments. De plus, l'outil Commerce international en ligne a été modernisé.

Produit intérieur brut (PIB) régional

L'Institut a intégré la nouvelle matrice de navettage résidence-travail provenant du recensement 2016 de Statistique Canada à sa production du PIB régional par industrie. De plus, l'Institut a entrepris des travaux de modernisation de sa production du PIB régional par industrie, notamment par l'amorce d'une réflexion sur l'incidence, sur les estimations, du passage d'une matrice de navettage à une autre.

Le modèle intersectoriel du Québec

Le modèle intersectoriel du Québec (MISQ), utilisé par l'Institut pour estimer les impacts de projets de dépenses de consommation, d'investissement ou d'exploitation sur la production, l'emploi et les importations, permet désormais la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES), directes et indirectes, générées par ces projets. En combinant les données tirées du Système de comptabilité économique et environnementale du Canada au MISQ, il est également possible de connaître l'intensité des émissions de GES par secteur d'activité.

Principaux indicateurs économiques

Le bulletin hebdomadaire *Stat-Express*, qui présente les mises à jour des statistiques économiques de la semaine, a été revu tant du point de vue de la forme que sur le plan du contenu. La publication contient dorénavant plusieurs références aux produits de l'Institut (communiqués de presse, tableaux, publications, etc.) et elle affiche de nouveaux graphiques simplifiés. Les travaux de modernisation, menés en collaboration avec la direction de la diffusion et des communications, se poursuivront en 2019-2020.

Révision du Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut réalise, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Programme des statistiques minières du Québec, qui comporte deux volets principaux : la production minérale (valeur et quantité des livraisons) et l'investissement minier, y compris les dépenses d'exploration et de mise en valeur. En collaboration avec le MERN, l'Institut poursuit le plan d'action pour réviser le Programme des statistiques minières du Québec. Ce plan d'action consiste à faire l'analyse complète du Programme afin de définir les besoins en statistiques pour l'ensemble des intervenants dans le domaine, d'améliorer les questionnaires et d'alléger le fardeau de réponse pour les entreprises et les efforts requis pour le traitement des données d'enquête. Parallèlement, les travaux visant l'harmonisation des enquêtes avec celles de Statistique Canada et Ressources naturelles Canada sont toujours en cours.

Portrait statistique de l'économie sociale au Québec

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, l'Institut a réalisé, à la demande du ministère de l'Économie et de l'Innovation, une vaste enquête afin que soient collectées, auprès de milliers d'entreprises (essentiellement des coopératives et des organismes à but non lucratif), les données nécessaires à la production de statistiques inédites sur le secteur de l'économie sociale.

Le cannabis comme dépense de consommation

Au cours de l'exercice 2018-2019, des démarches ont été entreprises auprès de Statistique Canada dans le but de déterminer quels sont les indicateurs permettant d'estimer les dépenses de consommation de cannabis par les ménages du Québec. L'Institut a également reçu certaines informations de la Société québécoise du cannabis pour parfaire ses analyses. Ces travaux serviront à inclure le cannabis dans les estimations des dépenses de consommation finale des ménages qui figureront dans les Comptes économiques du Québec du troisième trimestre de 2019, lesquels seront publiés après la diffusion des premières statistiques provinciales officielles par Statistique Canada.

Accès à Internet et utilisation d'Internet

L'Institut a reconduit pour une troisième fois l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*. L'Institut a également participé à l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*, grâce à la mise en place d'un partenariat avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Le bilan démographique du Québec. Édition 2018

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication dresse le portrait démographique du Québec sous divers angles : évolution de la population, structure par âge et sexe, fécondité, mortalité, migrations et nuptialité. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'analyse de l'édition 2018 est centrée sur les données de l'année 2017. Un aperçu de la tendance anticipée en 2018 est fourni lorsque les données le permettent. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays offrent des éléments de perspective. Des fiches régionales illustrent la situation démographique récente de chacune des 17 régions administratives du Québec.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec et de ses régions, les données portant sur la démographie sont mises à jour en continu sur le site Web de l'Institut. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'une analyse faisant ressortir les principaux constats. En 2018-2019, quatre numéros du bulletin *Coup d'œil sociodémographique* traitaient de données démographiques. Ils présentaient des analyses des données les plus récentes sur la population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec, sur les naissances et la fécondité, sur la mortalité et l'espérance de vie, ainsi que sur la migration interrégionale.

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

Analyses publiées dans les bulletins *Coup d'œil sociodémographique* et *Données sociodémographiques en bref*

Cinq articles portant sur les conditions de vie des Québécois ont été publiés dans les bulletins *Données sociodémographiques en bref* et *Coup d'œil sociodémographique*. La question du manque de temps a été abordée dans deux de ces articles: un premier met en lumière les liens entre la perception marquée d'un manque de temps et diverses caractéristiques sociodémographiques et socioprofessionnelles des individus. Le deuxième compare l'emploi du temps des personnes ayant une sensation importante de manque de temps à celui des personnes ne ressentant au contraire aucun manque de temps. Deux autres articles se penchent sur le revenu des personnes. L'un s'intéresse au revenu d'emploi additionnel que procure un niveau de scolarité plus élevé et en examine la variation en fonction de l'âge, du fait d'être travailleur autonome, employé du secteur public ou employé du secteur privé, et d'occuper ou non un poste de gestion. Dans tous les cas, l'analyse est faite séparément pour les femmes et les hommes. L'autre article est consacré à l'écart de faible revenu, c'est-à-dire à l'importance relative du montant qui sépare le revenu d'une unité familiale à faible revenu, au seuil de faible revenu. L'écart est analysé en fonction de caractéristiques des unités familiales à faible revenu. Enfin, un dernier article porte sur la composition des dépenses des ménages, c'est-à-dire sur l'importance relative de divers postes budgétaires, notamment les dépenses de consommation courantes. L'analyse fait ressortir les écarts observés à cet égard en fonction du quintile de revenu total des ménages.

Analyses régionales

Des analyses régionales portant sur les ménages et les familles, le logement, le faible revenu, le revenu médian des familles, le niveau de scolarité de la population et les nouveaux diplômés du baccalauréat ont alimenté l'édition 2018 de la publication *Panorama des régions du Québec*.

Travaux particuliers en soutien à la gouvernance

Des travaux novateurs ont été effectués à la demande d'organismes publics, soit la détermination de la portée et des limites de l'*Enquête sociale générale* pour la mesure du phénomène de l'itinérance cachée au Québec ainsi que l'évaluation de la qualité statistique de divers indicateurs qui pourraient être retenus pour l'élaboration d'un indice québécois de l'égalité entre les femmes et les hommes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Enquête québécoise sur le cannabis

Le rapport de la première enquête populationnelle consacrée au cannabis, qui a été réalisée au printemps 2018, c'est-à-dire avant la légalisation, a été diffusé en mars 2019. Divers résultats portant sur les habitudes de consommation, les raisons de consommer évoquées par les Québécois, le contexte dans lequel ils consomment ainsi que les normes sociales et les perceptions entourant la consommation de cannabis y sont présentés.

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2016-2017

Le rapport de la deuxième édition de cette vaste enquête réalisée auprès de plus de 62 000 élèves du secondaire a été diffusé en décembre 2018. Cette publication en trois tomes dresse un portrait de certains aspects de l'adaptation sociale, de la santé mentale, de la santé physique et des habitudes de vie des jeunes du secondaire, et permet d'en mesurer l'évolution depuis la première édition de l'enquête, qui a été menée en 2010-2011. Les résultats permettent non seulement de soutenir les diverses initiatives en cours visant l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes du Québec, mais également d'alimenter la réflexion quant aux actions à mettre en œuvre pour s'assurer de leur plein développement. Les données de l'EQSJS 2016-2017 ont également servi à la réalisation d'une étude des principaux facteurs associés au sommeil insuffisant, à la violence à l'école et au risque de décrochage scolaire chez les jeunes.

Réalisation de l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2018*

La collecte de la quatrième édition de cette enquête a été réalisée d'avril à juillet 2018. Cette enquête vise à mesurer non seulement l'ampleur de la violence et de la négligence vécues par les enfants du Québec ainsi que l'exposition à la violence entre conjoints, mais également, pour la première fois, la violence en contexte périnatal. Le rapport présentant les principaux résultats, dont la diffusion est prévue pour juin 2019, permettra en outre de mesurer l'évolution des conduites parentales à caractère violent depuis l'édition précédente de l'enquête, qui a été menée en 2012.

Enquête québécoise sur l'activité physique, le loisir et le sport

La première édition de cette enquête a été réalisée d'octobre 2018 à mars 2019 et a pour objectif de mesurer la perception de la population québécoise à l'égard de l'accessibilité et de la qualité des lieux de pratique ainsi que la valeur accordée à la pratique d'activités physiques et sportives. Les résultats permettront au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'évaluer différentes dimensions de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir « Au Québec, on bouge », adoptée en 2017. La publication du rapport présentant les principaux résultats est prévue pour juin 2020.

Journées annuelles de santé publique

La participation de l'Institut aux Journées annuelles de santé publique a de nouveau été importante en 2018. En effet, c'est dans le cadre d'un déjeuner-présentation intitulé « Comment se portent les jeunes du secondaire? » qu'ont été dévoilés les résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Cette présentation s'est accompagnée de la diffusion, sur le site Web de l'Institut, de deux infographies présentant des indicateurs sur la santé physique et sur les violences sexuelles chez les jeunes.

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE

Entente de partenariat concernant les premières collectes de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2^e édition (Grandir au Québec)

En 2018-2019, l'Institut a conclu une entente de partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Fondation Lucie et André Chagnon, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Conseil de gestion de l'assurance parentale assurant, entre autres, la réalisation des quatre premières collectes de données de l'étude *Grandir au Québec* auprès des familles d'une nouvelle cohorte d'enfants qui naîtront entre octobre 2019 et septembre 2020. Cette étude constitue la deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (2018-2024). Elle permettra d'actualiser les connaissances sur les facteurs qui peuvent influencer le développement et le bien-être des enfants du Québec.

Diffusion des rapports de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 et de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017

En octobre 2018, l'Institut a rendu publics les résultats provinciaux et régionaux de la deuxième édition de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) qui rendent compte de l'état de développement des enfants dans les domaines de la santé physique et du bien-être, des compétences sociales, de la maturité affective, du développement cognitif et langagier et des habiletés de communication et des connaissances générales. Ces résultats, qui ont été comparés à ceux obtenus lors de la première édition de l'enquête, laquelle a été menée en 2012, ont permis de dresser un premier portrait de l'évolution de la proportion d'enfants de maternelle considérés comme vulnérables quant à leur développement. Quelques mois plus tard, ce sont les résultats de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM) 2017 qui étaient diffusés. Cette enquête a permis de dégager un riche portrait descriptif de l'environnement familial et des conditions de vie des enfants, y compris au regard de leur parcours lié à la fréquentation des services de garde durant la petite enfance. Le fait que l'EQPPM était intégrée à l'EQDEM a rendu possible l'analyse des liens entre la fréquentation des services de garde et le développement des enfants. Ces deux enquêtes sont le résultat d'une collaboration fructueuse de l'Institut avec quatre autres partenaires réunis dans le cadre de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants, à savoir le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'organisme Avenir d'enfants.

Analyse des données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec sur les dynamiques familiales

Fondée sur des données couvrant les périodes de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence, la publication diffusée en septembre 2018 et intitulée *Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990* fournit un portrait détaillé des parcours familiaux empruntés par les jeunes de leur naissance à l'âge de 17 ans en raison des comportements conjugaux (rupture ou formation d'union) de leurs parents. On y décrit aussi certains éléments de la vie familiale à la suite de la séparation des parents, notamment, le partage du temps d'habitation, le soutien financier du père ainsi que le climat entre les parents et la satisfaction de la mère quant à l'implication parentale et financière du père.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Programme de science, de technologie et d'innovation

En plus du *Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Édition 2017*, deux bulletins *S@voir.Stat* sont parus en 2018-2019 : « Démographie des entreprises au Québec en 2015 » et « Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : portrait sommaire tiré du recensement de 2016 ». Deux bulletins *Science, technologie et innovation en bref* ont également été diffusés : « Les brevets d'invention en 2016 » et « Résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2016-2017 ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Institut recueille, produit et diffuse différents indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il publie régulièrement des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable*, qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux se déclinant selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. En 2018-2019, l'Institut a aussi poursuivi les travaux relatifs à la production et à la diffusion de nouveaux indicateurs (39) présentés dans le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Cinq nouveaux indicateurs ont été publiés et un indicateur est en cours d'élaboration.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire

Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2018*. Cette édition illustre l'évolution, entre 2014 et 2017, des performances économiques de l'industrie à travers la production agricole, les pêches, l'aquaculture, la transformation, la distribution, la restauration et le commerce international. Elle présente également des données sur les productions animales, les productions végétales ainsi que les pêches et l'aquaculture, en plus d'un survol des données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains.

Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec

Le *Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*, résultat d'une collaboration entre l'Institut et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, est un outil de référence. L'édition 2018 aborde l'évolution de l'industrie entre 2014 et 2017. En outre, cette édition présente une comparaison entre les industries horticoles québécoise et canadienne et les autres productions agricoles. Le *Profil* définit les productions horticoles et porte une attention aux légumes de champ et aux petits fruits. Les tableaux offrent des renseignements sur la production, la transformation et la demande. Ce document comprend une liste des sources, un lexique des termes et des concepts utilisés, des références aux analyses par production et une liste de personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir sa connaissance de chaque secteur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Les statistiques sur ce secteur sont produites par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. L'Observatoire est également soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles.

Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec

L'Observatoire a produit l'édition 2017 du *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec*. Cette publication, élaborée avec la contribution de l'Association québécoise de la production médiatique et d'autres organismes du secteur de l'audiovisuel, réunit un éventail de statistiques offrant un portrait global de l'activité cinématographique et télévisuelle au Québec. La publication présente de nombreux graphiques pour permettre une lecture rapide des principales tendances de cette industrie.

Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal

L'Office québécois de la langue française (OQLF) a mandaté l'Institut pour la réalisation d'une enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal. Par ce mandat, l'OQLF souhaite mieux connaître les habitudes des employeurs québécois lors de l'embauche ou de la promotion d'employés ou de cadres. L'enquête a recueilli de l'information, entre autres, sur les caractéristiques du dernier poste pourvu et les compétences linguistiques exigées ou souhaitées lors du processus d'embauche. La publication du rapport présentant les principaux résultats est prévue à l'automne 2019.

Ateliers sur les métadonnées

À la suite de la publication de *L'état des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels*, l'Observatoire a été invité à donner une quinzaine d'ateliers sur le sujet à des publics variés, dont des entrepreneurs culturels, des représentants d'associations professionnelles du domaine ou des employés gouvernementaux.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois, conformément à l'article 4 de sa loi constitutive. La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2017* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. L'ERG comporte un cycle de collecte de trois ans, qui a été instauré il y a plusieurs années afin d'alléger le fardeau de réponse et de favoriser une meilleure adaptation aux contraintes organisationnelles des entreprises participantes. Les deuxième et troisième années de participation à l'ERG requièrent peu de travail de la part de l'entreprise, et, en ce qui concerne les groupes d'employés syndiqués, l'Institut recueille maintenant l'information sur les augmentations salariales à partir des conventions collectives, lorsque cette information est disponible, et ne sollicite donc pas le répondant.

Enquête québécoise sur l'emploi, le recrutement et la formation

À l'hiver 2018, l'Institut a produit un devis sur la faisabilité d'une enquête québécoise sur l'emploi, le recrutement et la formation, pour le compte du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (EREFQ). S'inscrivant notamment dans le cadre de la politique gouvernementale de renforcement de l'adéquation formation-emploi, cette enquête phare a pour objectif d'améliorer la connaissance du marché du travail en recueillant, à des fins analytiques, de l'information sur certaines caractéristiques de la demande actuelle de travail, y compris sur le plan des compétences, et sur les causes et les répercussions des difficultés de recrutement.

Bulletin Flash-info

Ce bulletin aborde des thématiques ciblées à l'aide de courtes analyses portant sur le Québec, y compris parfois des comparaisons avec la situation ailleurs au Canada. En 2018-2019, l'Institut a publié deux numéros du périodique traitant de thèmes variés, tels les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au Québec, la rémunération des emplois exigeant une formation collégiale dans de grandes entreprises québécoises, la croissance salariale chez les syndiqués de l'administration québécoise et du secteur privé depuis l'an 2000 de même que l'apport grandissant de la population immigrante au marché du travail du Québec.

RÉGIONS

Indice de vitalité économique des territoires

L'édition 2018 du *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires* met en évidence les différences importantes qui existent sur les plans de la démographie, du marché du travail et du revenu des particuliers entre les localités selon le nouvel indice de vitalité économique des territoires élaboré par l'Institut. Il est aussi question dans ce bulletin des localités qui ont connu les plus fortes progressions dans le classement de cet indice entre 2002 et 2016.

Évolution du marché du travail dans les MRC

L'édition de décembre 2018 du *Bulletin Flash* donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2017. L'analyse s'appuie sur trois indicateurs élaborés par l'Institut à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, à savoir le nombre et le taux de travailleurs, ainsi que le revenu d'emploi médian des personnes ayant de 25 à 64 ans. En plus de comparer les données provisoires de 2017 avec celles de 2016 afin de mieux cerner l'évolution récente du marché du travail, le bulletin se penche sur la situation du travail autonome et son importance relative dans les différentes MRC québécoises.

LA DIFFUSION DES STATISTIQUES ET DES DONNÉES PUBLIQUES

Publications

En 2018-2019, l'Institut a diffusé sur son site Web 193 publications, dont 100 articles parus dans des périodiques et 19 nouvelles publications. Depuis plusieurs années, l'Institut privilégie la diffusion électronique de tout nouveau document ou de tout document mis à jour et il s'assure que son site Web demeure accessible et convivial pour l'ensemble de sa clientèle. La liste complète des publications est présentée aux annexes 2 et 3.

Communiqués de presse

L'Institut a diffusé 84 communiqués de presse et présenté une rencontre de presse en 2018-2019. Ces communiqués sont disponibles sur le fil de presse et sur le site Web de l'Institut en français et en anglais. Il est aussi possible de recevoir par courriel tous les communiqués de presse en s'abonnant dans la section « Salle de presse » du site Web.

Diffusion statistique et accentuation de la cohérence de l'action gouvernementale

L'Institut offre aux ministères et organismes la possibilité de bénéficier de services communs, tant pour la conservation du patrimoine statistique que pour la diffusion de produits statistiques tirant profit des technologies émergentes. Actuellement, quatre organisations utilisent les services de diffusion de l'Institut, ce qui améliore leur performance pour ce volet, mais aussi la cohérence dans la diffusion de statistiques publiques. Le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Société de l'assurance automobile du Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec misent sur ces services communs de diffusion statistique.

Amélioration de l'accessibilité des tableaux statistiques

En matière de diffusion statistique, l'Institut poursuit sa démarche visant l'optimisation de ses pratiques dans le but de multiplier les capacités d'utilisation des tableaux statistiques offerts aux différents utilisateurs du site Web. À ce titre, l'Institut offre sur son site Web des tableaux statistiques pouvant s'adapter aux appareils mobiles.

Exploration de nouveaux outils de communication (infographies, vidéos, optimisation des médias sociaux, etc.)

Les infographies sont un nouvel outil de communication visuelle qui permet de présenter les données statistiques de façon à en simplifier la compréhension, en associant un visuel significatif à un chiffre ou à une proportion. L'Institut a recours de plus en plus à ce mode de représentation graphique lors de la tenue d'événements thématiques. D'ailleurs, trois infographies sur le thème des jeunes de 15 à 29 ans ont été préparées pour les Journées annuelles de santé publique et une l'a été pour la Journée internationale des femmes.

COLLECTE DE DONNÉES ET AMÉLIORATION DES MÉTHODES

Efficience de la collecte de données

La collecte Web dans l'approche multimode est offerte aux citoyens et aux entreprises dans le cadre de la plupart des enquêtes récurrentes et ad hoc. Cette approche a pour but, notamment, de maintenir les taux de réponse, de minimiser le fardeau des répondants et de diminuer les coûts de collecte de données. D'ailleurs, les processus de collecte mis en place à l'Institut permettent d'assurer une transition entre différents modes de collecte, et ce, dans le respect des principes méthodologiques. Plus précisément, le module IWAO (interview sur le Web assisté par ordinateur) est disponible à l'Institut et permet la réalisation d'enquêtes en multimode de façon simultanée (Web et téléphonique). En outre, l'Institut dispose d'un central téléphonique de 48 stations ITAO (logiciel d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur). Au total, en 2018-2019, une centaine d'intervieweurs ont travaillé à l'Institut. Le fait que des intervieweurs soient disponibles sept jours sur sept, de jour comme de soir, permet à l'Institut de s'adapter à l'horaire des participants. En effet, grâce aux heures d'ouverture du central téléphonique, les participants qui choisissent le mode de collecte téléphonique peuvent être joints au moment qui leur convient. Quant aux participants qui optent pour une collecte Web, ils peuvent, en cas de besoin, communiquer avec l'Institut afin d'être accompagnés rapidement par un intervieweur.

Panel Web probabiliste

Un projet pilote a été lancé afin de vérifier la faisabilité de recruter des personnes pour participer à un panel Web probabiliste qui serait représentatif de la population québécoise. L'*Enquête québécoise sur l'activité physique et le sport*, dont la collecte a été réalisée en 2018-2019, a été utilisée pour le recrutement des participants. Ainsi, à la fin du questionnaire, les personnes de 14 ans et plus étaient invitées à adhérer au panel Web. Une analyse des taux de participation obtenus, des caractéristiques des répondants et des raisons de refus a été prévue afin de déterminer les utilisations possibles d'un tel panel à l'Institut et la pertinence d'en mettre un en place, et ce, de façon permanente. Si le panel recruté était considéré comme représentatif de la population, les participants ayant donné leur accord pourraient être contactés dans le cadre de courtes enquêtes.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Communication scientifique et présentation à l'étranger

Par le biais de représentants de l'organisation, l'Institut s'est démarqué sur la scène internationale. Une communication scientifique intitulée « La combinaison d'enquêtes : les défis d'une expérience québécoise » a été présentée au 10^e Colloque francophone sur les sondages, qui s'est tenu à l'Université de Lyon du 24 au 26 octobre 2018. À titre de membre du comité d'orientation, le directeur de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec a participé à la deuxième réunion des Dynamiques culturelles et linguistiques de l'Organisation internationale de la francophonie. L'expertise sur les outils de mesure et les indicateurs concernant ces dynamiques a constitué le thème de la réunion qui s'est tenue à Beyrouth du 8 au 12 juillet 2018.

Accueil d'une délégation chinoise

Le 1^{er} novembre 2018, l'Institut a reçu en ses locaux de Montréal une délégation composée d'une vingtaine de représentants officiels du Bureau national de la statistique de la République populaire de Chine. Divers exposés ont permis de faire état des méthodes d'intégration de données statistiques, des techniques de collecte et d'enquête ainsi que de la conservation et de la diffusion des données. Amorcée par une présentation générale de l'Institut, la rencontre s'est conclue par une période d'échanges.

ACCÈS AUX DONNÉES ADMINISTRATIVES

Simplification du processus d'accès aux données pour les chercheurs

À la suite des recommandations du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données, auquel l'Institut a participé activement en 2017-2018, le gouvernement du Québec a refait, dans le Plan économique du Québec de mars 2019, l'annonce de la mise en place d'un nouveau processus d'accès simplifié aux renseignements pour les chercheurs. Compte tenu de son expertise en matière d'accès aux données et de protection des renseignements personnels, l'Institut jouera un rôle central dans ce processus. Dès le mois de juin 2019, l'Institut mettra en place un guichet de services afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par les ministères et organismes aux fins de recherche. La simplification du processus vise à diminuer les délais pour l'accès aux données, dans le respect de la confidentialité des renseignements. Des modifications législatives sont prévues pour permettre la mise en place de ce nouveau processus d'accès dont l'Institut sera responsable.

Promotion, renforcement et soutien à l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

Afin de renforcer la portée communicationnelle des statistiques diffusées, l'Institut a entamé la mise en place d'une stratégie de contenu. Les objectifs principaux de cette stratégie sont de mettre en place des outils et des processus qui permettront d'augmenter l'utilisation des statistiques de l'Institut et d'améliorer sa notoriété ainsi que son rayonnement. Les travaux pour la mise en place de cette stratégie se poursuivront en 2019-2020.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Dépôt du nouveau plan stratégique

En juin 2018, l'Institut a publié son *Plan stratégique 2018-2022*. Ce plan définit 28 cibles qui s'articulent autour de cinq enjeux d'envergure, soit : l'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques ; l'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques ; le rehaussement de l'expertise ; la mise en valeur de l'information statistique et le partage des données ; et le positionnement de l'Institut en tant qu'organisme dynamique, en constante évolution. À la section suivante du présent rapport, l'Institut se positionne au regard de la première année d'application de son document maître.



02

Présentation
des résultats





RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022

L'année financière 2018-2019 constitue la première année d'application du *Plan stratégique 2018-2022* de l'Institut. Le dépôt officiel a eu lieu en juin 2018, de sorte que cette année initiale comporte non pas 12, mais bien 10 mois d'observation. L'Institut est déjà en mesure de présenter un résultat pour la plupart des 26 cibles définies dans son Plan, mais il doit forcément reporter à la deuxième année d'application (2019-2020) les comparaisons avec une année antérieure. De plus, c'est à partir de 2019-2020 que de premiers résultats pourront être présentés pour les quelques cibles dont le calcul des indicateurs a requis la mise en place d'un nouveau système de mesure.

Dans les pages qui suivent, un tableau sommaire résume l'atteinte des cibles grâce aux travaux amorcés en 2018-2019, et ce, pour l'ensemble des enjeux, orientations stratégiques, objectifs, indicateurs et cibles qui composent le *Plan stratégique 2018-2022* de l'Institut, en fonction d'une période de référence clairement définie. Ce tableau renvoie le lecteur qui désire en savoir plus aux pages de la section suivante qui exposent, dans des tableaux distincts, chacune des orientations en reprenant les mêmes rubriques. Dans ces pages se trouvent aussi les justifications des écarts observés par rapport aux visées établies.



ENJEU 1

L'UTILISATION DE DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DE MÉGADONNÉES DANS LA PRODUCTION DE STATISTIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 TIRER AVANTAGE DES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DES MÉGADONNÉES

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	Progression.	34
	Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021.	Progression.	35
1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	Deux produits statistiques en cours d'élaboration.	35
1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	Progression.	36
		1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	Progression.	36

ENJEU 2

L'ÉVOLUTION DES ENQUÊTES EN RÉPONSE AUX BESOINS STATISTIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 ACCROÎTRE LE POTENTIEL STATISTIQUE DES ENQUÊTES

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	Une première production.	37
	Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	Trois enquêtes.	38
2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	51 %	39
	Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	35 %	39

ENJEU 3

LE REHAUSSEMENT DE L'EXPERTISE

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 STIMULER L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LES PARTENARIATS ET L'ACQUISITION D'EXPERTISES

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
3.1.1 Consolider les fonctions <i>innovation et développement</i> au sein de l'Institut.	Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	Mise en place du système de mesure de l'indicateur.	40
3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	Cinq collaborations.	41
3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.	3.1.3.1 1,5% de la masse salariale d'ici 2022.	Mise en place du système de mesure de l'indicateur.	42
	Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	Mise en place du système de mesure de l'indicateur.	42

ENJEU 4

LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET LE PARTAGE DES DONNÉES

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'UTILISATION DES STATISTIQUES PRODUITES PAR L'INSTITUT

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration.	43
	Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3% par année.	Progression de 13%.	44
	Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12% d'ici 2022.	Progression de 4%.	44
	Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12% d'ici 2022.	Premier résultat prévu en 2019-2020.	44
4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5%.	Premier résultat prévu en 2019-2020.	45
	Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	Premier résultat prévu en 2019-2020.	45

ENJEU 4

LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET LE PARTAGE DES DONNÉES

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 CONTRIBUER À L'ACCÈS AUX DONNÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE GOUVERNANCE

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Automne 2018.	Lancement prévu en juin 2019.	46
	Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	Premier résultat prévu en 2019-2020.	47
	Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80 % en 2022.	Sondage amorcé; finalisation prévue en 2019-2020.	47

ENJEU 5

UN ORGANISME DYNAMIQUE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

ORIENTATION STRATÉGIQUE**5.1 RECOURIR À DES MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL FLEXIBLES ET MOBILISATEURS**

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	Progression.	49
	Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	Premier résultat prévu en 2019-2020.	49
	Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	Progression.	49
5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	Six projets en cours de réalisation.	50

ENJEU 5

UN ORGANISME DYNAMIQUE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 ASSURER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Objectif	Indicateur	Cible prévue au plan stratégique	Résultats 2018-2019	Page
5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	Progression.	51
	Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la Statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.1.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	Progression.	51

ENJEU 1

L'UTILISATION DE DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DE MÉGADONNÉES DANS LA PRODUCTION DE STATISTIQUES

Tout comme les autres agences statistiques dans le monde, l'Institut doit accroître l'exploitation des données administratives et être en mesure de faire profiter pleinement la société québécoise des avantages qu'elles procurent. En outre, l'Institut doit se préparer à l'utilisation à des fins statistiques des mégadonnées générées dans le cadre de la révolution numérique à laquelle nous assistons.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 TIRER AVANTAGE DES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DES MÉGADONNÉES

Les données dites « administratives », produites à des fins de gestion, offrent un potentiel d'exploitation majeur à des fins statistiques. L'accès à ces données doit être rendu possible pour permettre un élargissement des connaissances, mais de manière à garantir la protection des renseignements personnels. Énoncée dans le budget 2019-2020 du Québec, une modification à la loi constitutive de l'Institut l'autorisera à utiliser, à ses propres fins, les données administratives qu'il mettra à la disponibilité des chercheurs ou qu'il transmettra à des organismes statistiques d'autres provinces, territoires ou pays.

Objectif 1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées

Les compétences méthodologiques et opérationnelles et les pratiques en matière de confidentialité de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022	Progression

Une cartographie interne des fichiers de données administratives obtenus et exploités par l'Institut entre 2012 et 2017 a fait l'objet d'un premier rapport.

De plus, 13 fichiers ont été examinés dans le cadre de travaux associés à diverses enquêtes. Ainsi, plusieurs fichiers du ministère de la Santé et des Services sociaux, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de Revenu Québec ont été utilisés pour permettre soit d'établir une base de données, soit d'enrichir les analyses.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021	Progression

Des premiers pas en vue de la production d'un guide décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées ont été faits à l'Institut en 2018-2019. Ainsi, une grille d'évaluation de la qualité d'indicateurs tirés de données administratives a été produite dans le cadre d'un mandat réalisé par l'Institut pour le compte du Secrétariat à la condition féminine. Des travaux ont également été entrepris concernant les règles de confidentialité qui doivent s'appliquer aux tableaux produits à partir des données administratives.

Objectif 1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives

L'utilisation des données administratives peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022	Deux produits statistiques en cours d'élaboration

Le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) a été utilisé pour enrichir plusieurs enquêtes du secteur de la santé. En outre, des données administratives provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et qui témoignent de la fréquentation des programmes préscolaires consolident l'information véhiculée dans quelques enquêtes du secteur de l'éducation.

Objectif 1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées

Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, les mégadonnées offrent un grand potentiel. Leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées	Progression
	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022	Progression

L'Institut inscrit au chapitre des projets d'expérimentation des mégadonnées une preuve de concept portant sur la mesure de l'écoute de musique en continu. L'Observatoire de la culture et des communications sera le porteur de ce projet en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications.

ENJEU 2

L'ÉVOLUTION DES ENQUÊTES EN RÉPONSE AUX BESOINS STATISTIQUES

Même si les pratiques statistiques sont appelées à intégrer plus fréquemment des données de diverses sources, telles que les données administratives et les mégadonnées, la réponse aux besoins en information passe aussi par l'évolution des enquêtes. En effet, les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 ACCROÎTRE LE POTENTIEL STATISTIQUE DES ENQUÊTES

Objectif 2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires

Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. La spécialisation des enquêtes mène à améliorer les méthodologies et à adapter les outils de collecte.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022	Une première production

Un premier recueil statistique portant sur les personnes en situation d'itinérance cachée, phénomène très difficile à mesurer, a été produit à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance.

Objectif 2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes

Les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population. Parmi celles-ci, le Recensement et l'*Enquête sur la population active*, utilisés quotidiennement malgré le foisonnement de données administratives et de données massives, font partie des exemples les plus frappants.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires)	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022	Trois enquêtes

Dans le cadre de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* de 2018 (enquête menée par Statistique Canada), l'Institut a obtenu du ministère de l'Économie et de l'Innovation un financement permettant un suréchantillonnage pour le Québec. Le ministère de la Culture et des Communications a ainsi pu demander à l'Observatoire de la culture et des communications de réaliser une analyse des contenus culturels numériques québécois.

La deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)* est le fruit d'une collaboration entre la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP), etc.

Une enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants est possible grâce à un partenariat entre le MSSS, la FLAC et la Chaire de recherche du Canada en Outaouais.

Objectif 2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes

Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre).

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022	51 %

En augmentant l'utilisation du mode Web pour la collecte des données, l'Institut améliore l'efficacité dans la réalisation de ses enquêtes. Ce mode facilite la participation des répondants et diminue les opérations de collecte. L'indicateur basé sur les enquêtes récurrentes pour permettre les comparaisons indique que 51 % des questionnaires de ces enquêtes ont été remplis en mode Web en 2018-2019.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022	35 %

La proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte atteint 35 % en 2018-2019.

ENJEU 3

LE REHAUSSEMENT DE L'EXPERTISE

Le travail des agences statistiques est en constante évolution. Depuis quelques années, celles-ci font face à des pressions les incitant à innover sur plusieurs plans : développement et complexification des contenus, avancées méthodologiques, transformations technologiques, nouvelles possibilités analytiques, multiplication des sources de données et évolution des processus opérationnels.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 STIMULER L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LES PARTENARIATS ET L'ACQUISITION D'EXPERTISES

Objectif 3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut

L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises, à apporter de nouvelles réponses et ainsi à améliorer son offre de service.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement	3.1.1.1 5 % d'ici 2022	Mise en place du système de mesure de l'indicateur

Le système permettant la mesure de l'indicateur a été mis en place en 2018-2019 ; par conséquent, le premier résultat est prévu en 2019-2020. On peut néanmoins souligner que trois projets d'innovation et de développement sont en cours d'élaboration : l'utilisation d'un nouvel outil de collecte dans le cadre de la deuxième édition de *l'Étude sur le développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)* ; l'analyse de la pertinence d'utiliser un panel Web ; et la révision des processus du Registre des événements démographiques.

Objectif 3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut

Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail	3.1.2.1 Trois collaborations par année	Cinq collaborations

Plusieurs collaborations ont donné lieu à des échanges d'expertise et au développement de nouveaux outils de mesure.

Les échanges avec Statistique Canada, qui se font sur une base régulière, ont permis l'acquisition d'expertise en matière d'utilisation des données administratives, de méthodologie et de confidentialité.

Plusieurs collaborations ont permis soit la tenue d'événements (ex. : Grand rassemblement pour les tout-petits), soit l'élaboration de nouveaux outils, telle une échelle de mesure de l'exposition des enfants à la violence conjugale subie par les mères en contexte périnatal (de la grossesse à l'âge de 2 ans).

Objectif 3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques

L'Institut, à titre d'agence statistique, doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation pour que son personnel se maintienne à la fine pointe de l'évolution des pratiques.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022	Mise en place du système de mesure de l'indicateur

Les activités dans ce domaine en sont à leur début et ont permis l'implantation du réseau de veille et de transfert ainsi que l'amorce d'une collecte et la production d'information sur l'identité de genre.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022	Mise en place du système de mesure de l'indicateur

Trois séminaires se sont tenus en cours d'année: l'un avait pour sujet la mesure de la violence, un autre portait sur les enjeux méthodologiques de l'utilisation des données administratives à des fins statistiques et un troisième décrivait les utilisations possibles du fichier sur les maladies chroniques. La mise en place du système permettra la mesure du pourcentage des employés ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances à partir de 2019-2020.

ENJEU 4

LA MISE EN VALEUR DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET LE PARTAGE DES DONNÉES

Par sa mission, l'Institut doit s'assurer de produire des statistiques qui sont en mesure d'éclairer les citoyens et de contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes publics. Pour l'Institut, communiquer efficacement sa production statistique est déterminant et renforce son rôle d'agence statistique et son rayonnement.

4.1 PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'UTILISATION DES STATISTIQUES PRODUITES PAR L'INSTITUT

L'Institut doit régulièrement renouveler ses outils et ses moyens de diffusion dans le cadre d'une stratégie intégrée de communication. Il s'agit de l'une des conditions pour assurer une plus large portée de sa production et accroître son usage.

Objectif 4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs

L'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et d'en faciliter l'utilisation par différents intervenants, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration

L'embauche d'une expertise externe et la consultation de l'ensemble du personnel en vue d'implanter une stratégie de contenu et de communication ont été effectuées en 2018-2019. Cette stratégie vise à mettre en place des outils et des processus qui permettent d'augmenter l'utilisation des contenus de l'Institut, en plus d'améliorer la notoriété et le rayonnement de l'organisation. Elle permet à l'Institut d'être plus visible en générant du trafic sur son site Web et en attirant l'internaute vers des contenus qui lui sont adaptés. Elle concrétise sa vision : la statistique au service de la société.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias	4.1.1.2 Progression de 3% par année	Progression de 13%

Une augmentation de 13% du nombre de citations (728) des produits de l'Institut dans les médias a été observée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente, ce qui surpasse la cible annuelle. Si la tendance se maintient, il y aura peut-être lieu de revoir la cible.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias	4.1.1.3 Progression de 12% d'ici 2022	Progression de 4%

Une augmentation de 4% du nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias (123) réalisées par l'Institut a été notée en 2018-2019 par rapport à l'année précédente. La progression est cohérente avec la cible.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre de visites du site Web	4.1.1.4 Progression de 12% d'ici 2022	Premier résultat prévu en 2019-2020

La progression sera calculée annuellement à partir de 2019-2020 et à terme, en 2021-2022. En 2018-2019, le nombre de visites sur le site Web de l'Institut s'établit à 2 millions.

Objectif 4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques

Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Pour assurer une utilisation optimale de ses productions, l'Institut doit adapter ses modes de diffusion.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %	Premier résultat prévu en 2019-2020

La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (790 tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles).

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année	Premier résultat prévu en 2019-2020

La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (221 tableaux intégrant la visualisation dynamique des données).

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 CONTRIBUER À L'ACCÈS AUX DONNÉES À DES FINS DE RECHERCHE ET DE GOUVERNANCE

L'accès aux données administratives pouvant être exploitées à des fins de recherche est un enjeu de taille dont l'importance est appelée à croître au cours des prochaines années. L'Institut offre déjà certaines réponses à ces besoins et contribue à la réutilisation d'une gamme de microdonnées par des tiers à l'aide de processus et d'outils requis pour les exploiter de façon efficace tout en assurant une protection appropriée des renseignements personnels et en garantissant la confidentialité.

Objectif 4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche

Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés par les chercheurs qui doivent obtenir des données administratives aux fins de recherche, on note la longueur et la complexité des démarches devant être effectuées.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec	4.2.1.1 Automne 2018	Lancement prévu en juin 2019

Des travaux se sont poursuivis au cours de 2018-2019 afin de concrétiser les mécanismes permettant de faciliter l'accès à certaines données de santé à des fins de recherche. Le nouveau guichet de services destiné aux chercheurs sera opérationnel en juin 2019.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022	Premier résultat prévu en 2019-2020

L'implantation d'un guichet, véritable porte d'entrée pour les chercheurs, devrait permettre de réduire la complexité des démarches et les délais de traitement pour l'obtention de l'accès aux données. La diminution des délais pourra être mesurée en 2019-2020, à la suite de l'ouverture du guichet en juin 2019.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental	4.2.1.3 80 % en 2022	Sondage amorcé; finalisation prévue en 2019-2020

Le taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental de même que plusieurs indicateurs qui permettront de faire évoluer la réponse aux besoins en matière d'accès aux données seront mesurés.

ENJEU 5

UN ORGANISME DYNAMIQUE, EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Cette dernière orientation vient proposer des objectifs transversaux en lien avec les orientations précédentes et aborde les actions relatives aux ressources humaines, aux pratiques de gestion et à l'adaptation du cadre juridique. L'évolution de l'Institut en tant qu'agence statistique implique des adaptations tant sur le plan organisationnel que sur le plan législatif.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 RECOURIR À DES MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL FLEXIBLES ET MOBILISATEURS

Les moyens organisationnels de l'Institut doivent être adaptés de manière à assurer l'évolution de ses pratiques ainsi qu'à créer un climat de travail dynamique et stimulant, orienté vers le service aux utilisateurs.

Objectif 5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel

La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022	Progression
Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022	Premier résultat prévu en 2019-2020
Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %	Progression

En vue d'atteindre la cible de 80 % d'ici 2022 quant à la réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre, l'Institut a posé des gestes qui lui permettront de déployer, dès 2019-2020, les actions essentielles au renforcement de ses zones de vulnérabilité et à l'atteinte de ses objectifs organisationnels. De la même façon, pour calculer le ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à sa mission, comme pour évaluer le taux de satisfaction et de mobilisation des employés, il a déjà mis en place des outils de mesure et se concentre actuellement sur l'opérationnalisation.

Objectif 5.1.2 Planter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations

L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des compétences multiples sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022	Six projets en cours de réalisation.

À l'interne, plusieurs projets ont été l'occasion d'une collaboration soutenue entre directions, notamment : l'élaboration d'indicateurs tirés de données administratives (mandat confié par le Secrétariat à la condition féminine) ; la création de la base de données sur le revenu des familles ; et l'amélioration de la couverture régionale de l'*Enquête sur la population active* (EPA).

La participation à la consultation de Statistique Canada sur les études de couverture visant à mesurer le sous-dénombrement net a mis à contribution plusieurs directions de l'Institut et a donné lieu à une collaboration fructueuse avec l'agence statistique fédérale.

Deux enquêtes reposent sur des collaborations externes qui ont permis l'adaptation d'outils de mesure : l'*Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec* et l'*Enquête sur la participation sociale de la clientèle ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme*.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 ASSURER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

L'évolution des processus de production statistique sera favorisée par une latitude accrue en ce qui a trait à l'utilisation des données des différentes sources disponibles, notamment celles de nature administrative liées à la gestion des programmes publics. Cet accès est crucial pour que l'Institut puisse jouer son rôle et exploiter pleinement le potentiel informationnel des sources de données.

Objectif 5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes

Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettront d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes.

Indicateur	Cible	Résultat 2018-2019
Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022	Progression
Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019	Progression

Le ministre des Finances a officialisé l'ajout des domaines de l'éducation et du revenu dans le cadre du Discours sur le budget 2019-2020. Des travaux ont été amorcés dans ce but avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Une version modifiée de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec fait l'objet de discussions avec le ministère des Finances du Québec.

RÉSULTATS RELATIFS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Indicateur	Cible prévue	Résultats 2018-2019	Résultats 2017-2018
Taux de conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion	85 % et plus	84 %	81 %
Délai de traitement des plaintes	Cinq jours suivant leur réception	100 % des plaintes	100 % des plaintes
Délai de traitement des demandes reçues au Centre d'information et de documentation (CID)	Trois jours ouvrables ou moins	100 % des demandes	100 % des demandes
Délai de recevabilité des demandes reçues aux Services d'accès aux données de recherche (Accès à distance et CADRISQ)	Au maximum un mois	100 % des demandes	100 % des demandes

La *Déclaration de services aux citoyens* témoigne de l'importance qu'accorde l'Institut aux citoyens. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisme quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/information-participant.html.

En 2018-2019, 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit trois jours ouvrables.

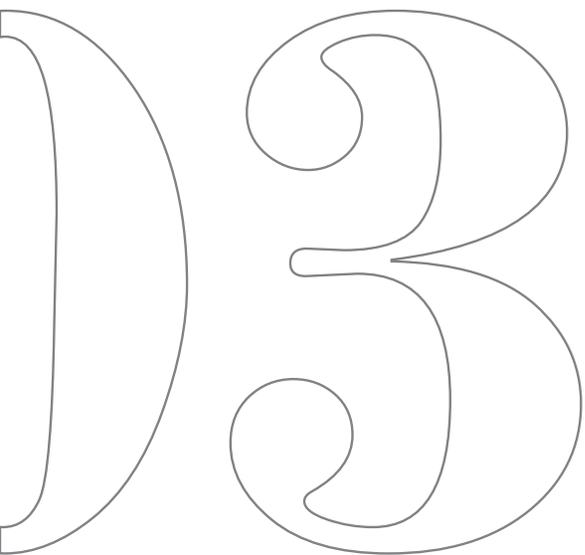
En 2018-2019, 100 % des demandes reçues aux Services d'accès aux données de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de recevabilité maximal d'un mois.

Par ailleurs, 84 % des dates de publications prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. Il s'agit d'une progression que l'Institut entend maintenir afin de respecter l'objectif d'atteinte du taux de conformité qu'il s'est donné.

LA RESPONSABILITÉ DE L'INSTITUT À L'ÉGARD DES PLAINTES

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2018-2019, l'Institut n'a reçu aucune plainte le concernant. Il a quand même pris soin de diriger une personne ayant formulé une plainte dont le règlement n'était pas de son ressort au Directeur de l'état civil, l'organisme responsable en cas de changement de nom. Cette demande a été prise en charge dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens.



Rapport
d'activité



LISTE DES ENQUÊTES

LES ENQUÊTES¹ AUPRÈS DES INDIVIDUS OU DES MÉNAGES

- > Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2018
- > Enquête populationnelle sur l'accès à un médecin de famille
- > Enquête pour l'évaluation du programme Passe-Partout
- > Enquête québécoise sur l'activité physique, le loisir et le sport 2018
- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017
- > Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, édition 2017
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle
- > Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- > Enquête sur la garde non parentale au Québec 2020
- > Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec
- > Enquête sur la santé de la population 2020-2021
- > Enquête sur la survivance à long terme des personnes qui ont été traitées pour un cancer
- > Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec 2018
- > Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire au Québec, édition 2019
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – phase 3
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – phase 4
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet santé mentale

1. Toutes les enquêtes menées en 2018-2019 sont présentées dans cette section, peu importe l'étape de réalisation (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet stress biologique
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)
- > Étude québécoise sur le cannabis 2018
- > Étude québécoise sur le cannabis 2019
- > Portrait des pratiques linguistiques des ministères et organismes gouvernementaux 2018²

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES PRIVÉES OU DES INSTITUTIONS

- > Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles
- > Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018
- > Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- > Enquête sur l'apiculture au Québec 2017
- > Enquête sur l'apiculture au Québec 2018
- > Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2018
- > Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- > Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- > Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- > Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- > Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- > Enquête sur la pomme de terre (écoulement de la récolte)
- > Enquête sur la pomme de terre (ensemencement)
- > Enquête sur la pomme de terre (récolte)
- > Enquête sur la rémunération globale au Québec 2018

2. Cette enquête a également fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

- > Enquête sur la rémunération globale au Québec 2019
- > Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- > Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- > Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal³
- > Enquête sur les projections cinématographiques
- > Enquête sur les régimes volontaires d'épargne-retraite
- > Enquête sur les régimes complémentaires de retraite québécois
- > Enquête sur les statistiques avicoles
- > Enquête sur les ventes de livres numériques
- > Enquête sur les zones industrialo-portuaires
- > Enquêtes minières du Québec (forage carottier)
- > Enquêtes minières du Québec (investissement minier)
- > Enquêtes minières du Québec (production minérale)

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS OU DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

- > Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- > Enquête sur les projets d'investissement au Québec – données réelles 2017
- > Enquête sur les projets d'investissement au Québec – données provisoires 2018 et perspectives 2019
- > Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales

3. Cette enquête a également fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Daniel Lucian Florea
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 19 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent (déficit) cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- > j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- > j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- > j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- > je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- > j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Serge Giguère, CPA auditeur, CA
Sous-vérificateur général

Québec, le 19 juin 2019

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	15 984 500\$	15 984 500\$	12 588 100\$
Services rendus	15 462 863	14 787 405	14 512 835
Autres revenus	-	199 703	85 049
	<u>31 447 363</u>	<u>30 971 608</u>	<u>27 185 984</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	24 427 000	21 878 435	20 047 190
Honoraires professionnels	712 510	614 174	1 881 640
Loyers	2 010 462	2 000 462	1 907 601
Services et fournitures informatiques	919 559	869 333	688 250
Achats de données statistiques	213 569	301 956	185 028
Communications	527 938	387 640	293 954
Frais de déplacement et de séjour	228 605	96 947	96 613
Frais de bureau	102 764	109 330	85 835
Impression	105 785	100 640	71 134
Frais de formation	154 880	87 571	49 097
Amortissement des immobilisations corporelles	501 684	410 165	504 266
Autres charges	79 302	94 406	85 788
	<u>29 984 058</u>	<u>26 951 059</u>	<u>25 896 396</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	1 463 305	4 020 549	1 289 588
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(1 463 305)	(1 463 305)	(2 752 893)
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>- \$</u>	<u>2 557 244 \$</u>	<u>(1 463 305) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2019**

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	13 787 250\$	9 106 322\$
Débiteurs (note 4)	8 374 654	5 882 238
Services rendus non facturés	388 016	471 992
	<u>22 549 920</u>	<u>15 460 552</u>
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	1 138 085	1 654 352
Revenus perçus d'avance	14 818 933	10 236 854
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 199 693	2 056 678
Dette à long terme (note 6)	147 745	-
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 7)	27 116	41 128
Provision pour congés de maladie (note 8)	3 747 017	3 777 786
	<u>22 078 589</u>	<u>17 766 798</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	471 331	(2 306 246)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	1 691 811	523 764
Charges payées d'avance	394 102	319 177
	<u>2 085 913</u>	<u>842 941</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ	2 557 244\$	(1 463 305)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Florea D.

Daniel Lucian Florea
 Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
Excédent de l'exercice	1 463 305\$	4 020 549\$	1 289 588\$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(692 370)	(1 578 212)	(184 312)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	501 684	410 165	504 266
	1 272 619	(1 168 047)	319 954
Acquisition de charges payées d'avance	(293 748)	(378 600)	(293 747)
Utilisation de charges payées d'avance	293 748	303 675	286 490
	-	(74 925)	(7 257)
Diminution de la dette nette	1 272 619	2 777 577	1 602 285
Dettes nettes au début de l'exercice	(2 306 246)	(2 306 246)	(3 908 531)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	(1 033 627)\$	471 331\$	(2 306 246)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	4 020 549\$	1 289 588\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	410 165	504 266
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	(2 492 416)	1 625 454
Services rendus non facturés	83 976	(186 184)
Charges payées d'avance	(74 925)	(7 257)
Créditeurs et frais courus	(643 929)	161 903
Revenus perçus d'avance	4 582 079	3 384 165
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	143 015	(36 944)
Provision pour congés de maladie	(30 769)	(120 339)
	1 977 196	5 325 064
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	5 997 745	6 614 652
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 300 463)\$	(183 757)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligation relative à un contrat de location-acquisition remboursée	(14 012)	(13 491)
Dette à long terme remboursée	(2 342)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(16 354)\$	(13 491)\$
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	4 680 928	6 417 404
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 106 322	2 688 918
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	13 787 250\$	9 106 322\$
	2019	2018
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	199 002\$	44 426\$
Intérêts versés	1 711\$	2 559\$

Un montant de 134 681\$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créiteurs et frais courus au 31 mars 2019 (7 019\$ au 31 mars 2018).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créiteurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer) ainsi que la provision pour les indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coûts ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Comptabilisation des autres revenus, services rendus non facturés et revenus perçus d'avance

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés sont prises dans l'exercice suivant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles sont imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

3. MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000\$ auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000\$ en 2018). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2023. Au 31 mars 2019, aucune avance n'a été contractée (nul en 2018).

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes clients	8 216 385\$	5 806 621\$
Intérêts courus à recevoir	65 070	18 698
Taxes à recevoir	93 199	56 919
	8 374 654\$	5 882 238\$

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Fournisseurs	302 182\$	99 016\$
Frais courus à payer	184 141	112 878
Déductions à la source à payer	171 784	333 721
Traitements et temps supplémentaire à payer	459 511	1 039 371
Taxes à payer	20 467	69 366
	1 138 085\$	1 654 352\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

6. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Dettes à long terme auprès de la société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2024.	147 745 \$	-\$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2019:			
2020	28 519	3 555	32 074
2021	29 281	2 793	32 074
2022	30 063	2 011	32 074
2023	30 865	1 209	32 074
2024	29 017	384	29 401
	147 745 \$	9 952 \$	157 697 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

7. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2019	2018
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant total de 69 722\$, portant intérêt au taux de 3,81 %, remboursable en versements mensuels de 1 278\$ et échéant en janvier 2021.	27 116\$	41 128\$
Les paiements minimums exigibles se détaillent comme suit :		
2020	15 337	
2021	12 779	
	28 116	
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles :	(1 000)	
	27 116\$	

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est de 12,82 % (12,82 % en 2018) de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation, prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 (2,97 % au 1^{er} janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, l'Institut verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 749 065 \$ (2018 : 1 579 909 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie qui engendre des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'Institut. Selon les dispositions de ce programme, les employés de l'Institut peuvent accumuler les journées de congés de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours de salaire. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La convention collective 2015-2020 intervenue en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec et en juillet 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire est payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

Les obligations à long terme rattachées à ce programme sont établies à l'aide d'une méthode qui en répartit le coût sur la durée de la carrière active des employés et augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'Institut.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2019 :

	2019	2018
Taux d'indexation	Entre 2,00 % et 2,33 %	Entre 2,00 % et 2,33 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	2,30 %	2,49 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	6,01 ans	6,85 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2019	2018
Solde au début	3 777 786\$	3 898 125\$
Charge de l'exercice	660 719	684 247
Prestations versées au cours de l'exercice	(691 488)	(804 586)
Solde à la fin	3 747 017\$	3 777 786\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2019
En \$									
Coût									
Solde au début	1 456 721	664 218	5 298 246	46 279	3 526	2 599 820	1 642 448	69 722	11 780 980
Acquisitions	223 444 ¹	-	498 092	-	-	483 241	373 435	-	1 578 212
Dispositions	-	(16 955)	-	-	-	(441 647)	(172 899)	-	(631 501)
Solde à la fin	1 680 165	647 263	5 796 338	46 279	3 526	2 641 414	1 842 984	69 722	12 727 691
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 444 576	664 218	5 298 246	46 279	333	2 329 710	1 436 088	37 766	11 257 216
Amortissement	12 341	-	31 929	-	353	206 283	141 829	17 430	410 165
Dispositions	-	(16 955)	-	-	-	(441 647)	(172 899)	-	(631 501)
Solde à la fin	1 456 917	647 263	5 330 175	46 279	686	2 094 346	1 405 018	55 196	11 035 880
Valeur nette comptable	223 248	-	466 163	-	2 840	547 068	437 966	14 526	1 691 811

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 150 087 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2018
En \$									
Coût									
Solde au début	1 449 702	664 218	5 298 246	46 279	-	2 449 620	1 623 033	69 722	11 600 820
Acquisitions	7 019	-	-	-	3 526	154 034	19 733	-	184 312
Dispositions	-	-	-	-	-	(3 834)	(318)	-	(4 152)
Solde à la fin	1 456 721	664 218	5 298 246	46 279	3 526	2 599 820	1 642 448	69 722	11 780 980
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 430 587	662 000	5 298 246	46 279	-	2 100 417	1 199 238	20 335	10 757 102
Amortissement	13 989	2 218	-	-	333	233 127	237 168	17 431	504 266
Dispositions	-	-	-	-	-	(3 834)	(318)	-	(4 152)
Solde à la fin	1 444 576	664 218	5 298 246	46 279	333	2 329 710	1 436 088	37 766	11 257 216
Valeur nette comptable									
	12 145	-	-	-	3 193	270 110	206 360	31 956	523 764

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2019	2018
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	7 995 391 \$	5 781 451 \$
De 30 à 60 jours	266 525	18 868
Plus de 60 jours	19 539	25 000
	8 281 455	5 825 319
Services rendus non facturés	388 016	471 922
	8 669 471 \$	6 297 241 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 6), se détaillent comme suit:

	Moins de 1 an
Fournisseurs	302 182\$
Frais courus à payer	184 141
Traitements et temps supplémentaire à payer	459 511
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 199 693
Total	3 145 527\$

L'Institut présente à la note 6, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé à verser des sommes en vertu de différentes ententes d'honoraires professionnels, d'achats de données et de services informatiques. L'échéancier se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2019	Échéancier au 31 mars	
		2020	2021
En \$			
Obligations contractuelles avec des parties apparentées			
Ententes fournisseurs	282 762	145 043	137 719
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées			
Ententes fournisseurs	482 849	443 777	39 072
Total	765 611	588 820	176 791

Droits contractuels

	Solde au 31 mars 2019	Échéancier au 31 mars				
		2020	2021	2022	2023	2024 et plus
En \$						
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de service	13 681 553	3 467 648	2 052 744	2 329 722	1 577 416	4 254 023
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de service	7 066 862	1 430 522	1 046 750	924 090	916 750	2 748 750
Total	20 748 415	4 898 170	3 099 494	3 253 812	2 494 166	7 002 773

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du directeur général de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.



04

Utilisation
des ressources

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS

Secteur d'activité ¹	2018-2019	2017-2018	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	120	116	3,4
Service à la production statistique (Intervieweurs)	73	66	10,6
Diffusion et accès aux données ²	61	65	-6,2
Gouvernance et gestion	33	25	32,0
Gouvernance et gestion	44	39	12,8
Total sans les intervieweurs	270	246	9,8
Total³	331	311	6,4

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut.

2. En 2018-2019, 16 des 33 employés évoluaient dans le secteur de l'accès aux données.

3. Directeur général inclus ; étudiants et stagiaires exclus.

RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF
PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au 31 mars 2019, l'Institut employait 331 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel. Les écarts observés par rapport à l'année financière précédente, qui correspondent à une augmentation pour la plupart des secteurs, s'expliquent par la mise en œuvre du mandat confié par le gouvernement visant l'implantation du nouveau processus d'accès aux données aux fins de recherche. L'Institut a respecté la cible qui lui a été octroyée pour 2018-2019 en ce qui concerne le niveau d'effectif à atteindre, soit le standard établi par le Secrétariat du Conseil du trésor.

HEURES RÉMUNÉRÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Heures rémunérées 2018-2019	Heures rémunérées 2017-2018	Écart
	n		%
Production et analyse statistiques	196 175	197 005	-0,4
Service à la production statistique (Intervieweurs)	124 219	120 045	3,5
Diffusion et accès aux données ¹	75 215	41 307	82,1
Gouvernance et gestion ²	48 959	41 873	16,9
Gouvernance et gestion ²	71 199	68 233	4,3
Total en heures rémunérées³	515 767	468 463	10,1
Total en ETC transposés⁴ (total heures rémunérées/1 826,3 h)	282	257	10,1

1. En 2018-2019, on estime à 26 067 le nombre d'heures rémunérées effectuées dans le secteur de l'accès aux données.

2. Directeur général inclus.

3. Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et les heures supplémentaires effectuées par le personnel permanent et occasionnel, à l'exclusion des stagiaires et des étudiants.

4. Le total en équivalents temps complet (ETC) transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en ETC sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ¹

Champ d'activité	2018-2019	2017-2018
	\$	
Favoriser l'enrichissement des compétences ou le développement de liens avec la communauté de pratique	23 483	16 604
Soutenir l'acquisition ou l'amélioration des compétences liées à l'exercice de l'emploi	40 103	26 809
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	5 382	5 845
Total	68 968	49 258

1. Frais directs seulement, pour l'année financière. Dépenses pour des activités admissibles et non admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION¹

	Unité	2018-2019	2017-2018
Proportion de la masse salariale	%	0,96	0,89
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	1,51	1,09
Montant alloué par personne	\$	255,44	200,24

1. Dépenses pour des activités admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI¹

	2018-2019	2017-2018
Cadre	33	27
Professionnel	320	280
Fonctionnaire	56	55

1. La formation en cours d'emploi pour les employés intervieweurs n'est pas comprise. Sont comprises les activités admissibles et non admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en considérant leurs profils et leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2).

PRÉVISION DES DÉPARTS À LA RETRAITE AU 31 MARS 2019¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2019-2020	6	1,81
2020-2021	3	0,91
Total	9	2,72

1. Retraites signées uniquement

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE DU PERSONNEL
ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE

	2018-2019	2017-2018	2016-2017
	%		
Permanent ¹	12,55	8,70	7,94
Occasionnel ²	10,53	21,05	16,67
Intervieweur	20,63	4,91	32,69

1. Directeur général inclus.

2. Les intervieweurs ne sont pas inclus.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de départs à la retraite depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf annuellement. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le marché du travail est de plus en plus compétitif, l'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

TAUX D'ABSENTÉISME¹

	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%		
Institut de la statistique du Québec	4,19	4,73	4,55
Fonction publique	5,87	5,98	5,79

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données pour 2018-2019 ne sont pas encore publiées.

TAUX D'ABSENTÉISME

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Ainsi, en vue d'assurer une gestion proactive des risques de nature physique et psychologique pouvant être liés aux causes d'absentéisme, une refonte de la politique en matière de santé des personnes au travail de l'Institut a été réalisée et adoptée dans l'organisation. Un plan d'action découlant de la politique a été mis en œuvre.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer

leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019 ainsi que du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2018-2019.

CONTRATS DE SERVICES DONT LE MONTANT EST DE 25 000\$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019

	n	\$
Contrats de services avec une personne physique	0	0,00
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	8	498 951,97
Total des contrats de services	8	498 951,97



L'Institut a respecté, en 2018-2019, la cible de l'effectif fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Cette cible était de 293 ETC, et l'Institut a utilisé 282 ETC.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019					
Catégorie ¹	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés	Nombre d'employés ²
Personnel d'encadrement	28 724	0	28 724	16	17
Personnel professionnel	287 820	1 857	289 677	159	180
Personnel de bureau, technicien et assimilé	197 000	366	197 366	108	134
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	0	0	0	0	0
Total en heures	513 544	2 223	515 767	282	331
Total en ETC transposés (total heures rémunérées/1 826,3 h)	281	1	282		

1. Les étudiants et les stagiaires ne sont pas comptabilisés pour les entités assujetties à la Loi sur la fonction publique.

2. Directeur général inclus.

Source: Direction des ressources humaines.

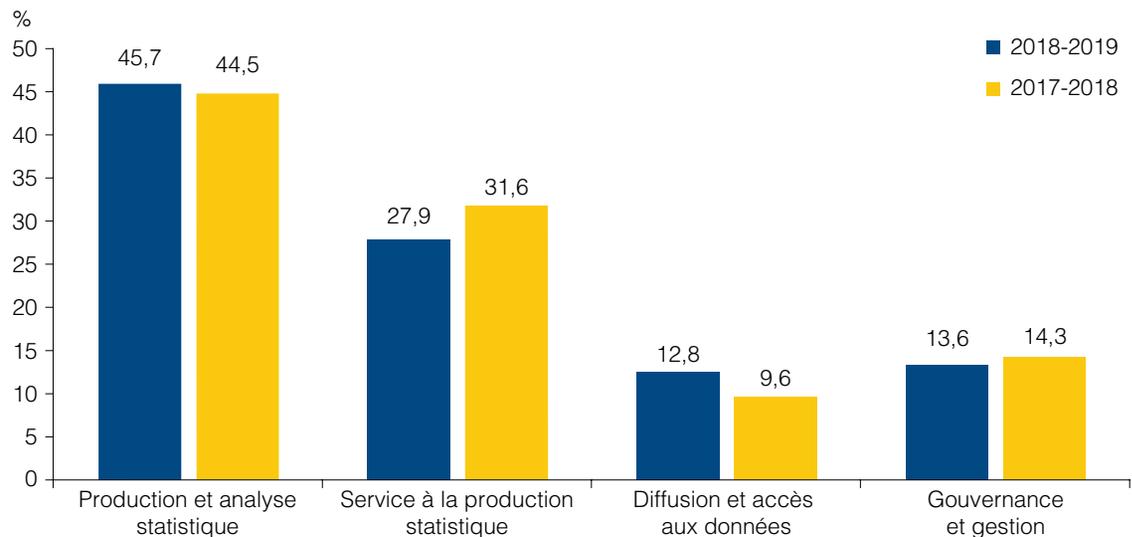
ÉVOLUTION DES REVENUS

	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2018-2019	15 984,5	14 987,1	30 971,6	48,4
2017-2018	12 588,1	14 597,9	27 186,0	53,7

RESSOURCES FINANCIÈRES

L'Institut dispose de deux principales sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et organismes du gouvernement. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut, passant de 30,6% en 1999-2000 à 48,4% en 2018-2019.

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



L'UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

Les ressources financières disponibles en 2018-2019 ont été prioritairement consacrées à la production et à l'analyse statistique ainsi qu'au service à la production statistique. Les dépenses liées à la production et à l'analyse statistique, au service à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 86,4% de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 85,7% en 2017-2018.

1. La répartition des ressources se fait selon la comptabilité par activité.

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Budget des dépenses 2018-2019	Dépenses réelles 2018-2019	Dépenses réelles 2017-2018	Écart	Variation
	k\$				%
Production et analyse statistiques	13 705,3	12 319,0	11 512,6	806,4	7,0
Service à la production statistique	8 364,4	7 518,3	8 188,6	(670,3)	(8,2)
Diffusion et accès aux données	3 825,8	3 438,8	2 479,5	959,3	38,7
Gouvernance et gestion	4 088,6	3 675,0	3 715,7	(40,7)	(1,1)
Total	29 984,1	26 951,1	25 896,4	1 054,7	4,1

La hausse de 806,4 k\$ des dépenses liées à la production et à l'analyse statistique s'explique principalement par l'augmentation du volume des travaux réalisés par le personnel dans ce secteur d'activité. La baisse de 670,3 k\$ des dépenses liées au service à la production statistique s'explique principalement par la diminution des coûts en honoraires professionnels. La hausse de 959,3 k\$ des dépenses liées à la diffusion et à l'accès aux données s'explique principalement par l'implantation du nouveau processus d'accès aux données aux fins de recherche.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 13,6% des dépenses totales en 2018-2019, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (14,3%).

Source: Direction des ressources financières et matérielles.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles.

Une ressource informationnelle (RI) est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

D'année en année, les dépenses et les investissements en ressources informationnelles sont consacrés majoritairement au maintien et au développement des actifs en place. L'année 2018-2019 a été marquée par plusieurs projets d'importance.

- > L'Institut a entrepris la modernisation des processus et outils de collecte, un projet structurant inscrit dans sa planification stratégique. Du point de vue technologique, la sélection et la mise en place de nouveaux outils informatisés de collecte comportant des modèles d'apparence plus ergonomique ont été réalisées. Le personnel a reçu la formation nécessaire à leur utilisation. Du point de vue « utilisateur », les nouveaux outils permettent de concevoir des questionnaires Web plus modernes, qui s'adaptent selon la clientèle visée et dont la présentation visuelle facilite la tâche du répondant. D'ailleurs, les questionnaires s'adaptent désormais à tous les types d'appareils (ordinateur, tablette électronique, téléphone intelligent). Des travaux se poursuivront l'an prochain pour optimiser les outils à la suite des expériences vécues et pour procéder à la conversion des enquêtes existantes.
- > La deuxième édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (Grandir au Québec)* a été lancée. Elle vise à suivre une nouvelle cohorte d'enfants. Les technologies utilisées lors de la première édition étant devenues désuètes, une solution reposant sur des technologies novatrices a été adoptée. Par exemple, un questionnaire « optimisé » permet aux intervieweurs de réaliser l'entrevue avec plus d'efficacité et limite le risque d'erreur. Un site Web informationnel destiné aux répondants et au grand public complète la liste des améliorations.
- > L'Institut a démarré les travaux d'architecture, de conception et de réalisation d'un portail Web en appui au guichet d'accès aux données à des fins de recherche. Les travaux s'échelonnent sur quelques années. De plus dans le cadre de ce projet, des améliorations ont été apportées à l'infrastructure technologique pour l'accès sécurisé aux données, en laboratoire ou à distance. Ce projet n'était pas planifié au 1^{er} avril 2018.

Les tableaux suivants présentent le niveau d'avancement ainsi que les ressources humaines et financières affectées aux dossiers en ressources informationnelles (RI).

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2018-2019

	Capitalisables prévus (investissements)	Capitalisables réels (investissements)	Non capitalisables prévus (dépenses)	Non capitalisables réels (dépenses)
k\$				
Activités d'encadrement	0,0	0,0	336,4	303,1
Activités de continuité	300,0	225,4	3 114,3	2 736,0
Projets	332,3	1 112,3		263,4
Total	632,3	1 337,7	3 450,7	3 302,5

L'écart entre les coûts prévus et les coûts réels en ressources informationnelles pour les projets découle de la mise en place d'un guichet d'accès aux données à des fins de recherche.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Liste des dossiers	Avancement %	Explication sommaire des écarts
Modernisation des processus et outils de collecte	65,0	Report de la conversion des enquêtes à 2019-2020.
Guichet d'accès aux données à des fins de recherche	46,8	Ce projet a commencé en cours d'année et suit les étapes prévues.

LISTE ET RESSOURCES AFFECTÉES AUX PRINCIPAUX DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Liste des projets	Ressources humaines prévues	Ressources humaines utilisées	Ressources financières prévues	Ressources financières utilisées	Explication sommaire des écarts
k\$					
Modernisation des processus et outils de collecte	94,3	100,4	238,0	110,1	
Guichet d'accès aux données à des fins de recherche	0,0	280,6	0,0	884,4	Projet confirmé en cours d'année.

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut collecte et traite des données auprès des citoyens, des ménages et des entreprises. Certaines données ont un caractère public, mais la plupart sont du domaine privé et confidentiel. Dans ce contexte, l'Institut doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière.

Les principales actions menées au cours de la dernière année visent le renforcement de la gouvernance, de l'encadrement et des pratiques, notamment :

- > en matière de gestion des incidents. L'Institut a revu son processus de gestion des incidents et s'est assuré d'une prise en charge par les intervenants ciblés ;
- > sur le plan de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information. L'Institut a poursuivi la diffusion de capsules d'information dans son intranet et a envoyé plusieurs messages de rappel pour augmenter la vigilance de ses utilisateurs à la suite de la réception d'avis en provenance du réseau d'alerte gouvernemental faisant mention d'incidents dont ont été victimes des ministères et organismes. De plus, un calendrier de sensibilisation découpé en thèmes et sujets mensuels a été proposé. L'Institut a tenu compte d'initiatives d'autres ministères et organismes,

tant provinciaux que fédéraux, pour préparer son calendrier, par exemple, la semaine de la prévention de la fraude du Centre antifraude du Canada ;

- > en ce qui concerne l'évaluation des moyens de protection. L'Institut a eu recours à des spécialistes externes pour la réalisation de trois audits de sécurité permettant d'éprouver la robustesse des moyens de sécurité de ses actifs et de produire les plans d'action appropriés ;
- > en matière de protection des renseignements. L'Institut a suivi l'évolution de la situation après l'adoption du Règlement général sur la protection des données par l'Union européenne et s'est intéressé à l'incidence de ce dernier sur les réglementations des divers pays partenaires. Ses observations lui permettent de comparer les pratiques et de viser les plus hauts standards internationaux.



DES

Autres exigences
législatives et
gouvernementales



DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année financière 2018-2019 marque la troisième année de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2020. Rendu public sur le site Web de l'Institut en mars 2016, le document fait état des actions et des gestes envisagés sur une période de quatre ans. Il témoigne de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

La présente section fait état des résultats de l'année 2018-2019 au regard des actions inscrites au PADD 2016-2020. Diverses mesures ont été prises et ont permis d'atteindre plusieurs des cibles fixées. Certaines actions sont en cours ou en élaboration en vue de l'atteinte d'une cible ultérieure et d'autres nécessiteront des efforts supplémentaires au cours des prochains exercices puisque les cibles fixées n'ont pas été atteintes.

Rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2018-2019, l'Institut a mis à jour à plusieurs reprises le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, disponibles sur le site Web de l'Institut.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

1.1 RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

OBJECTIF DE L'INSTITUT

1. AMÉLIORER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES AU SEIN DE L'INSTITUT.

ACTION 1.1 RÉDUIRE L'UTILISATION DE PAPIER ET D'ENCRE DANS LES ACTIVITÉS COURANTES.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur.	Assurer une diminution d'ici 2020.	<p>En 2018-2019, le nombre moyen de pages d'impression par utilisateur (352) est de 3 734, en légère hausse (0,4%) par rapport à l'année passée (3 719 pages).</p> <p>Un message de sensibilisation intitulé « Et si on réduisait notre consommation de papier? » a été diffusé sur l'intranet le 31 octobre 2018. L'Institut y a aussi diffusé des indicateurs d'impression tous les mois. Un rapport d'impression annuel, puis semestriel, par direction, a été envoyé aux gestionnaires en avril et septembre 2018. L'<i>Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise (2017-2018)</i>, comprenant 135 questionnaires, est passée en mode Web, limitant d'autant le nombre de questionnaires papier utilisés en mode postal. Un aide-mémoire sur l'édition écologique a été produit en mars 2019. En lien avec ce document, des capsules d'information seront diffusées en 2019-2020. Un courriel encourageant l'adhésion au bulletin de paie électronique a aussi été transmis à l'ensemble du personnel.</p>

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1

Domaine d'intervention: Activité courante de gestion administrative

Résultat recherché: objectif 1

ACTION 1.2 ADOPTER DES PRATIQUES FAVORISANT LA RÉDUCTION ET LE RÉEMPLOI DES RESSOURCES.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi.	Minimum de trois gestes par année.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Institut a fait don de matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes, etc.), pour un volume équivalent à trois palettes d'environ 4 pi x 4 pi x 3 pi, à l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ). 2. Lors de l'aménagement du nouveau Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut (CADRISQ), il y a eu réutilisation de huit bureaux d'intervieweurs pour l'usage des chercheurs et de mobilier pour l'usage des coordonnateurs. Il y a aussi eu réemploi d'un ensemble de 12 casiers et d'un meuble servant de comptoir de cuisine. 3. Quinze fauteuils ont fait l'objet d'un don pour le métal à MultiRecycle, à Montréal. Le remplacement du cylindre de cinq fauteuils de bureau a permis un réemploi. Un don de 18 fauteuils a été fait à l'Accueil Bonneau à Montréal. 4. Trois messages de sensibilisation ont été diffusés sur l'intranet : La Terre en déficit écologique depuis le 1^{er} août (10 août); Semaine québécoise de réduction des déchets – 20 au 28 octobre (22 octobre); et Le répertoire des écoétiquettes (15 novembre). 5. Un aide-mémoire sur les pratiques de gestion documentaire a été produit en mars 2019. En lien avec ce document, des capsules d'information seront diffusées en 2019-2020.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<p>Liens avec la SGDD 2015-2020</p> <p>Activité incontournable : 1</p> <p>Domaine d'intervention : Activité courante de gestion administrative</p> <p>Résultat recherché : objectif 1</p>
---	--

ACTION 1.3 METTRE EN ŒUVRE DES GESTES FAVORISANT LA RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS ET L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORT COLLECTIFS ET ACTIFS PAR LES EMPLOYÉS.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Nombre de gestes mis en œuvre.	Minimum de deux gestes par année.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Institut a participé au sondage visant à connaître les habitudes de déplacement de l'ensemble des employés. Leur participation a été sollicitée par l'intermédiaire d'un message diffusé dans l'intranet le 14 et le 28 juin 2018. 2. Le 20 avril 2018, un message intranet sur la mobilité durable a été diffusé dans le cadre de la Journée de l'environnement dans l'administration publique. Il a été suivi le 2 mai par une annonce de la Politique de mobilité durable 2018-2030 du ministère des Transports. 3. L'Institut a implanté une nouvelle solution de visioconférence dans ses salles de conférence. La visioconférence est pratiquement utilisée au maximum de sa capacité à l'Institut, évitant ainsi de nombreux déplacements. Un autre moyen en place depuis 2016, l'utilisation de webinaires, permet au personnel de suivre une formation ou d'assister à une conférence à distance.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable : 1

Domaine d'intervention : Activité courante de gestion administrative

Résultat recherché : objectif 3

ACTION 1.4 OPTIMISER LA GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) EN Y INTÉGRANT DES CONSIDÉRATIONS ÉCORESPONSABLES.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Nombre de gestes favorisant la gestion écoresponsable des TIC.	Minimum de trois gestes par année.	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'acquisition de TIC vertes a permis de répondre aux besoins des nouveaux projets et de réaliser l'entretien et la maintenance des infrastructures actuelles, tant celles communes à tous les employés que celles utilisées de manière plus individuelle. L'acquisition se fait par l'intermédiaire du portail d'approvisionnement du gouvernement du Québec, où des produits et services écoresponsables sont offerts. 2. Un exercice visant l'élimination écoresponsable de matériel informatique a été réalisé. Le surplus éliminé se composait de matériel d'infrastructure (des serveurs, routeurs, UPS, commutateurs, etc.), de matériel bureautique (imprimantes, claviers, souris, etc.) et de matériel téléphonique (téléphones et oreillettes).

<p>LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES</p>	<p>Liens avec la SGDD 2015-2020</p> <p>Activité incontournable: 1</p> <p>Domaine d'intervention: Technologies de l'information et des communications</p> <p>Résultat recherché: objectif 6</p>
--	---

ACTION 1.5 ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS ÉCORESPONSABLES.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Date d'adoption de la politique.	D'ici le 31 mars 2018.	La Politique d'acquisitions et de dispositions écoresponsables a été approuvée par le directeur général de l'Institut le 31 janvier 2019. La nouvelle a été diffusée à l'ensemble des employés sur l'intranet le 5 février. Le texte de la Politique est disponible dans la section « Lois, politiques et procédures » de l'intranet.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1
Domaine d'intervention: Marchés publics
Résultat recherché: objectif 8

ACTION 1.6 EFFECTUER LE BILAN DES ACHATS ÉCORESPONSABLES ET ADOPTER DES MÉTHODES DE SUIVI.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Proportion des acquisitions écoresponsables.	Assurer une progression d'ici 2020.	L'Institut a le souci de procéder à des achats écoresponsables, tout en étant tributaire des produits écoresponsables offerts dans le portail d'approvisionnement du CSPQ. Les exemples suivants démontrent des efforts réalisés en ce sens. Les achats pour la Direction des technologies de l'information ainsi que les achats pour l'ensemble du papier ont constitué des achats écoresponsables à 100 % en 2018-2019. Pour ce qui est des achats de fournitures de bureau, 76 % d'entre eux ont été des achats écoresponsables.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1
Domaine d'intervention: Marchés publics
Résultat recherché: objectif 9

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

1.2 RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS.

OBJECTIF DE L'INSTITUT

2. METTRE EN PLACE UN PROCESSUS ORGANISATIONNEL FAVORISANT LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ACTION 2 INTÉGRER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Pourcentage des nouveaux projets structurants évalués au regard des principes de développement durable.	Assurer une progression annuelle à partir du 31 mars 2018.	Au même titre qu'en 2017-2018, un projet structurant mené en 2018-2019 par l'Institut a été évalué, en partie, à l'aide de la grille d'analyse pour la prise en compte des principes de développement durable. Dans le cadre de l'implantation du nouveau processus d'accès aux données pour les chercheurs, l'Institut a évalué l'incidence des mesures envisagées au regard des principes de développement durable. Notons que ce projet majeur est toujours en cours d'élaboration et qu'une seconde analyse est prévue.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable : 2

Résultat recherché : objectifs 10 et 11

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

1.4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

OBJECTIF DE L'INSTITUT

3. ASSURER LA PROMOTION DU CONCEPT ET DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ACTION 3 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DES EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Taux de nouveaux employés joints par les activités de sensibilisation.	100 % des nouveaux employés.	85 % des nouveaux employés visés par cette mesure ont visionné la capsule de sensibilisation au développement durable.
Nombre d'activités de formation sur les pratiques de développement durable.	Minimum de deux activités de formation par année.	Au cours des dernières années, certains employés, dont les fonctions sont liées à divers aspects du développement durable, ont mis à jour leurs connaissances. Ainsi, les besoins en formation sont de moins en moins présents.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Résultat recherché : objectifs 16 et 17

OBJECTIF
GOUVERNEMENTAL

1.5 RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL.

OBJECTIF
DE L'INSTITUT

4. CONTRIBUER AU CHANTIER GOUVERNEMENTAL EN CULTURE.



ACTION 4 METTRE EN ŒUVRE DES INITIATIVES VISANT À PROMOUVOIR LA CULTURE.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Nombre de gestes à caractère culturel mis en œuvre.	Minimum de deux gestes par année.	<ol style="list-style-type: none"> Afin de soutenir les artisans d'ici, les cadeaux offerts aux jubilaires lors de l'activité de soulignement des 25 ans de service dans la fonction publique ont été achetés à la boutique des métiers d'art du Québec. Des messages sur l'intranet de l'Institut ont permis de faire la promotion d'activités culturelles, de statistiques culturelles ou de la langue française. L'Institut annonce systématiquement toutes ses publications sur Twitter et Facebook. La mise à jour d'une majorité des tableaux de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO) est diffusée sur Twitter. Des données sur la culture ont été présentées dans l'infographie diffusée le 20 octobre 2018 pour la Journée mondiale de la statistique. « La fréquentation des cinémas en 2018 », un article du bulletin <i>Optique culture</i> de février 2019, a été repris par plusieurs médias (écrit, télévision, numérique).

LIENS ET CONTRIBUTIONS
GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable : 3

Liens avec l'Agenda 21 de la culture du Québec

Résultats recherchés : objectifs 2, 3 et 5

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- 2.1 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET DES MODÈLES D’AFFAIRES VERTS ET RESPONSABLES.
- 2.2 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES VERTES ET DES BIENS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES PRODUITS AU QUÉBEC.
- 2.3 FAVORISER L’INVESTISSEMENT ET LE SOUTIEN FINANCIER POUR APPUYER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.
- 2.4 DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR LES COMPÉTENCES PERMETTANT DE SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.
- 2.5 AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES.

OBJECTIF DE L’INSTITUT

5. CONTRIBUER À LA DISPONIBILITÉ DE L’INFORMATION STATISTIQUE RELATIVE À L’ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.

ACTION 5 DOCUMENTER, À L’AIDE DE STATISTIQUES, L’ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE AU QUÉBEC.

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Réaliser une étude de faisabilité.	D’ici le 31 mars 2019.	<p>L’Institut a signé une entente avec le ministère de l’Économie et de l’Innovation (MEI) qui encadre, entre autres, la rédaction d’un cadre conceptuel pour la mesure de l’économie verte, lequel définit, entre autres, l’économie verte, l’économie circulaire, les technologies propres, les emplois verts, la croissance verte et la croissance propre. Cette étude établit des liens avec les comptes de l’environnement et elle propose un cadre de mesure de l’économie verte ainsi que des indicateurs pour le suivi du Plan d’action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023. L’entente prévoit aussi une étude de faisabilité pour l’élaboration d’un indicateur québécois des flux de matières premières. En fin d’année, le cadre conceptuel était en voie d’être remis au MEI et l’étude de faisabilité était en cours.</p> <p>Un « Compte des émissions de gaz à effet de serre (GES) » a été publié pour la première fois sur le site Web de l’Institut. Le tableau présente les valeurs d’émissions de GES pour une centaine d’industries, les administrations publiques et les ménages.</p> <p>La portée du Modèle intersectoriel du Québec a été enrichie par la mesure des émissions de GES générées par l’activité économique des projets étudiés.</p>

ACTION 5 DOCUMENTER, À L'AIDE DE STATISTIQUES, L'ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE AU QUÉBEC. (suite)

Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019
Suivant une étude de faisabilité positive : produire et diffuser des données statistiques sur l'économie verte et responsable.	Suivant une étude de faisabilité positive : d'ici le 31 mars 2020.	L'étude qui conduira aux résultats est en cours de réalisation.
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	Liens avec la SGDD 2015-2020 Résultats recherchés : objectifs 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 31 et 32 (les statistiques produites pourront toucher plusieurs domaines d'intervention)	

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes de sa clientèle.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncée lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

En 2018-2019, la production tarifée a rapporté à l'Institut 14,8 millions de dollars dont 1,9 million provient d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 14,3 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint a permis de couvrir la totalité du coût de ces produits et services au 31 mars 2019.

En prévision de l'année financière 2019-2020, la grille tarifaire a été révisée au 1^{er} avril 2019, conformément à la Politique de financement des services publics.

ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

À cet égard, l'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes utilisant des modes de collecte adaptés au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à l'égard de l'allègement réglementaire et administratif.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web à un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la grande majorité des enquêtes récurrentes et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

DONNÉES GLOBALES

NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EMBAUCHÉES, SELON LE STATUT D'EMPLOI, AU COURS DE LA PÉRIODE 2018-2019

	Régulier ¹	Occasionnel ²	Étudiant	Stagiaire
Total de personnes embauchées	28	27	9	5
Embauche d'intervieweurs (En fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	106	0	0
Total	28	133	9	5

1. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements..

2. Les données sur l'embauche d'intervieweurs incluent les nominations et renouvellements de contrats durant la période visée.

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT L'EFFECTIF AU 31 MARS 2019

Effectif régulier ¹	246
Effectif occasionnel et étudiant	89
Effectif total	335

1. Directeur général non inclus.

GROUPES CIBLES : MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI EN 2018-2019

Statut d'emploi	Total de personnes embauchées 2018-2019	Personnes membres des minorités visibles et ethniques	Personnes anglophones	Personnes autochtones	Personnes handicapées	Personnes membres d'au moins un groupe cible (total)	Taux d'embauche par statut d'emploi ²
							n
Régulier ¹	28	6	0	0	0	6	21,4
Occasionnel	27	9	1	0	2	12	44,4
Étudiant	9	1	0	0	0	1	11,1
Stagiaire	5	0	0	0	0	0	0,0
Total	69	16	1	0	2	19	27,5

1. Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent que les recrutements.

2. Le taux d'embauche par statut d'emploi correspond au rapport entre le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné et le nombre total de personnes embauchées en 2018-2019 dans le même statut d'emploi. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

RAPPEL DE L'OBJECTIF D'EMBAUCHE

Atteindre un **taux d'embauche annuel de 25 %** des employés permanents, occasionnels, étudiants et stagiaires qui sont des membres de minorités visibles et ethniques, des anglophones, des autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2018-2019, le taux d'embauche des membres des groupes cibles atteint 27,5 %, en léger dépassement de l'objectif d'embauche.

TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Statut d'emploi	2018-2018	2017-2018	2016-2017
	%		
Régulier	21,4	16,7	21,0
Occasionnel ¹	44,4	16,7	10,0
Étudiant	11,1	18,2	50,0
Stagiaire	0,0	0,0	67,0
Total	27,5	15,8	21,0

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES¹ AU SEIN DE L'FFECTIF RÉGULIER²: RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Groupes cibles	2019		2018		2017	
	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier total	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier total	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier total
	n	%	n	%	n	%
Autochtones	2	0,8	2	0,9	1	0,4
Anglophones	2	0,8	2	0,9	3	1,3
Personnes handicapées	3	1,2	4	1,7	4	1,7
Total	7	2,8	8	3,5	8	3,4
Effectif régulier total²	246		230		230	

1. Les membres des minorités visibles et ethniques ne sont pas inclus.

2. Directeur général non inclus.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE REPRÉSENTATIVITÉ

En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2% de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41% et de 12% de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ; ainsi que de 6% de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 1,2% au 31 mars 2019. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 28,6% et à 8,5%. Bien qu'inférieurs à la cible gouvernementale, ces résultats montrent une progression. Parmi son personnel d'encadrement, l'Institut ne compte aucun membre des MVE en date du 31 mars 2019.

**TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES (MVE) AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL¹:
RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE**

Groupes cibles	2019		2018		2017	
	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier et occasionnel total	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier et occasionnel total	Employés réguliers dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif régulier et occasionnel total
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal et Laval	20	28,6	14	23,0	Données non disponibles pour l'année de transition	Données non disponibles pour l'année de transition
MVE Capitale-Nationale	17	8,5	11	6,0		
Total²	37	13,8	25	10,2		
Effectif régulier total	269		245			

1. Comme les cibles établies par le Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des minorités visibles et ethniques 2018-2023 excluent la haute direction (titulaires d'emplois supérieurs), les données du tableau ne tiennent pas compte des personnes qui la composent. Les taux n'incluent pas les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

2. L'Institut est présent uniquement dans ces deux régions.

TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL¹ : RÉSULTATS POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT AU 31 MARS 2019

Groupes cibles	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	0	0
Effectif régulier et occasionnel total	16	0

1. Directeur général non inclus.

TAUX DE PRÉSENCE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF OCCASIONNEL¹ AU 31 MARS 2019

Groupes cibles	Employés occasionnels dans le groupe cible	Taux de présence par rapport à l'effectif occasionnel total
	n	%
Minorités visibles et ethniques	7	30,4
Autochtones	0	0,0
Anglophones	1	4,3
Personnes handicapées	2	8,7
Total	10	43,4
Effectif total		23

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

GROUPE CIBLE : FEMMES

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2018-2019 PAR STATUT D'EMPLOI ¹						
Embauche	Unité	Personnel régulier	Personnel occasionnel	Personnel étudiant	Personnel stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	n	16	21	3	0	40
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2018-2019	%	57,1	77,8	33,3	0,0	58,0

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'EFFECTIF RÉGULIER AU 31 MARS 2019							
Présence	Unité	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien	Personnel de bureau ³	Personnel ouvrier	Total
Effectif total ³ (hommes et femmes)	n	17	167	39	24	0	247
Femmes	n	7	97	26	22	0	152
Taux de présence des femmes	%	41,2	58,1	66,7	91,7	0,0	61,5

1. Directeur général inclus.

2. Personnel professionnel, y compris les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

3. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH)

	Automne 2018 (cohorte 2019)	Automne 2017 (cohorte 2018)	Automne 2016 (cohorte 2017)
Nombre de dossiers soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	0	0	0
	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	0	0	0

AUTRES MESURES OU ACTIONS

Mesure ou action	2018-2019	
	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Nombre de conseillers en gestion des ressources humaines ayant participé à une formation portant sur l'amélioration du processus d'embauche des personnes handicapées à l'emploi	L'ensemble des personnes handicapées employées à l'Institut	5

MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe. En 2018-2019, l'Institut a mis en œuvre différentes actions afin de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. La participation de conseillers en gestion des ressources humaines à une formation portant sur l'amélioration du processus d'embauche des personnes en situation de handicap, offerte par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), a notamment été encouragée. Cette formation visait à approfondir les connaissances quant à la réalité des personnes handicapées et ainsi favoriser l'émergence des meilleures pratiques de gestion en ce sens.

Source : Direction des ressources humaines.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE 2018-2023

Au cours de l'année 2018-2019, l'Institut a entrepris des travaux pour une enquête visant à mesurer le phénomène de la violence entre partenaires intimes au Québec, comme le prévoit le nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (mesure 49). Le Secrétariat à la condition féminine est responsable de cette mesure en collaboration avec l'Institut et le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'objectif principal de cette enquête, qui serait réalisée en 2020-2021, consiste à estimer la prévalence sur cinq ans de la violence conjugale au Québec. L'enquête permettra de mieux mesurer, entre autres, la prévalence, la nature et la gravité des actes de violence conjugale pour les deux sexes. Elle permettra également d'obtenir des informations sur les expériences des victimes, que l'incident ait été signalé à la police ou non.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂÎNÉES

L'Institut a contribué à la mesure 42 du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (PAM) 2017-2022*, lequel prévoit la collecte de données sexuées et l'analyse différenciée selon le sexe « afin de vérifier si le fait d'être un homme ou une femme influence le type de maltraitance vécue ». En lien avec cette mesure du PAM, l'Institut s'est vu confier, par le Secrétariat aux aînés (en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux), la réalisation de l'*Enquête québécoise sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec*. La collecte de données a débuté en 2018-2019 et les résultats seront diffusés en 2020.

STRATÉGIE 0-8 ANS TOUT POUR NOS ENFANTS

Les résultats de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017* diffusés par l'Institut s'inscrivent dans le respect du principe d'égalité entre les hommes et les femmes sur lequel se fondent, entre autres, les mesures de la Stratégie 0-8 ans – Tout pour nos enfants du ministère de la Famille dévoilée en 2018 dans la foulée de l'adoption de la nouvelle Politique sur la réussite éducative du gouvernement du Québec. Pour citer la Stratégie, « ce principe se traduit par la prise en compte des différences entre les filles et les garçons dans toutes les sphères de leur développement ». Ainsi, les résultats de l'EQDEM quant aux différents indicateurs révélateurs de l'état de développement des enfants inscrits à la maternelle 5 ans en 2016-2018 ont été présentés de façon différenciée selon leur sexe.

HORAIRE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SALARIÉS

Publié en 2018-2019, le rapport *Évolution de la situation comparative de la rémunération horaire des travailleuses et des travailleurs salariés au Québec entre 1998 et 2016* dresse un portrait détaillé de l'évolution de la situation comparative de la rémunération des travailleuses et des travailleurs salariés. Bien que l'essentiel de la publication porte sur la situation au Québec, une section consacrée à des comparaisons avec d'autres régions du Canada est présentée.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
> Moins de 50	
> 50 ou plus	
Avez-vous un comité permanent?	Oui
> Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Non
> Si oui, combien de rencontres?	

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

		Date d'approbation
Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle?	Oui	
> Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?		Le 22 avril 2004.
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Oui	
> Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?		La politique est en cours d'approbation à l'Office québécois de la langue française.

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

		Explication sommaire
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Non	
> Si oui, expliquez lesquelles.		
> Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour faire connaître votre politique linguistique et pour former le personnel quant à son application?		En vue du dépôt de la politique révisée, un plan de communication sera élaboré afin de promouvoir cette nouvelle politique auprès des membres du personnel. De plus, le mandataire continuera de veiller à l'application de la politique en apportant son soutien aux membres du personnel si des questions se présentent.

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Le directeur général a nommé un mandataire qui veille à l'application de la politique linguistique, plus particulièrement en répondant aux questions de nature linguistique provenant du personnel. La politique linguistique est en cours d'approbation à l'Office québécois de la langue française (OQLF). Enfin, l'Institut a publié sur son intranet diverses capsules linguistiques pour sensibiliser le personnel quant à l'application de diverses règles linguistiques.

Source: Direction de la diffusion et des communications.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

RÉSULTATS AU REGARD DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

À titre d'administrateur public, le directeur général de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), Mme Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le directeur général, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'INSTITUT EN 2018-2019

L'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui a le mandat de donner un avis sur les aspects éthiques de tout projet auquel participent des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. Le comité peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques se présentent. La principale préoccupation du comité d'éthique demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le comité d'éthique de l'Institut a terminé sa 23^e année d'activité, dont 20 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2018-2019, le comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président.

Pendant cette période, le comité a tenu onze réunions régulières; il a examiné les aspects éthiques de neuf nouveaux projets. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le comité considère que des avis autres que ceux obtenus en réunion plénière peuvent être émis. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière.

Les membres du comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. Le comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études. Dans son rapport annuel, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de la présentation de leur projet. Il souligne également qu'au cours des dernières années, plus de demandes de modifications ont été soumises au comité et que les responsables de projet consultent de plus en plus le comité avant même d'apporter des modifications au protocole ou aux questionnaires.

La rédaction rigoureuse des ententes établissant les responsabilités de chacun des acteurs permet aussi de réduire les risques pour l'ensemble des intervenants et partenaires. La qualité des lettres d'information aux participants et des questionnaires qui leur sont présentés est aussi constatée. Afin de témoigner du souci de l'Institut d'assurer toute la protection aux participants lors des enquêtes, les documents qui leur sont transmis font mention de l'approbation du projet par le comité d'éthique de l'Institut. Cette pratique contribue à rassurer les participants et sans doute à augmenter le taux de réponse. Cela permet de protéger les chercheurs concernés et la réputation de l'Institut.

Le comité poursuivra son travail de sensibilisation auprès du personnel et continuera d'être disponible tout au long du déroulement des enquêtes. Il s'engage également à examiner les questions éthiques autres que celles liées aux enquêtes, conformément à son mandat.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une

personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2018-2019, ce qu'indique le tableau requis par l'article 25 de la loi.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES 2018-2019

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		0	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		0	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
> Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		0	0
> Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		0	0
> Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		0	0
> Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		0	0
> Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		0	0
> Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		0	0
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		0	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			0
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé		0	0
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0	0	0

Source : Secrétariat et Affaires juridiques.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements

relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

NOMBRE DE DEMANDES ET D'AVIS DE RÉVISION REÇUS EN 2018-2019

Nombre total de demandes reçues	3
Demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

Délai de traitement	Nature des demandes traitées		
	Accès à des documents administratifs	Accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	3	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	3	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

Décision rendue	Nature des demandes traitées			Dispositions de la loi invoquées
	Accès à des documents administratifs	Accès à des renseignements personnels	Rectification	
Acceptée	2	0	0	Ne s'applique pas
Partiellement acceptée	0	0	0	
Refusée	1	0	0	Article 48
Autres	0	0	0	
Total	3	0	0	

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité, obligations accrues dans le contexte du mandat

qui lui a été confié en matière d'accès aux données administratives aux fins de recherche (*Vos priorités, votre budget. Plan budgétaire 2019-2020*).

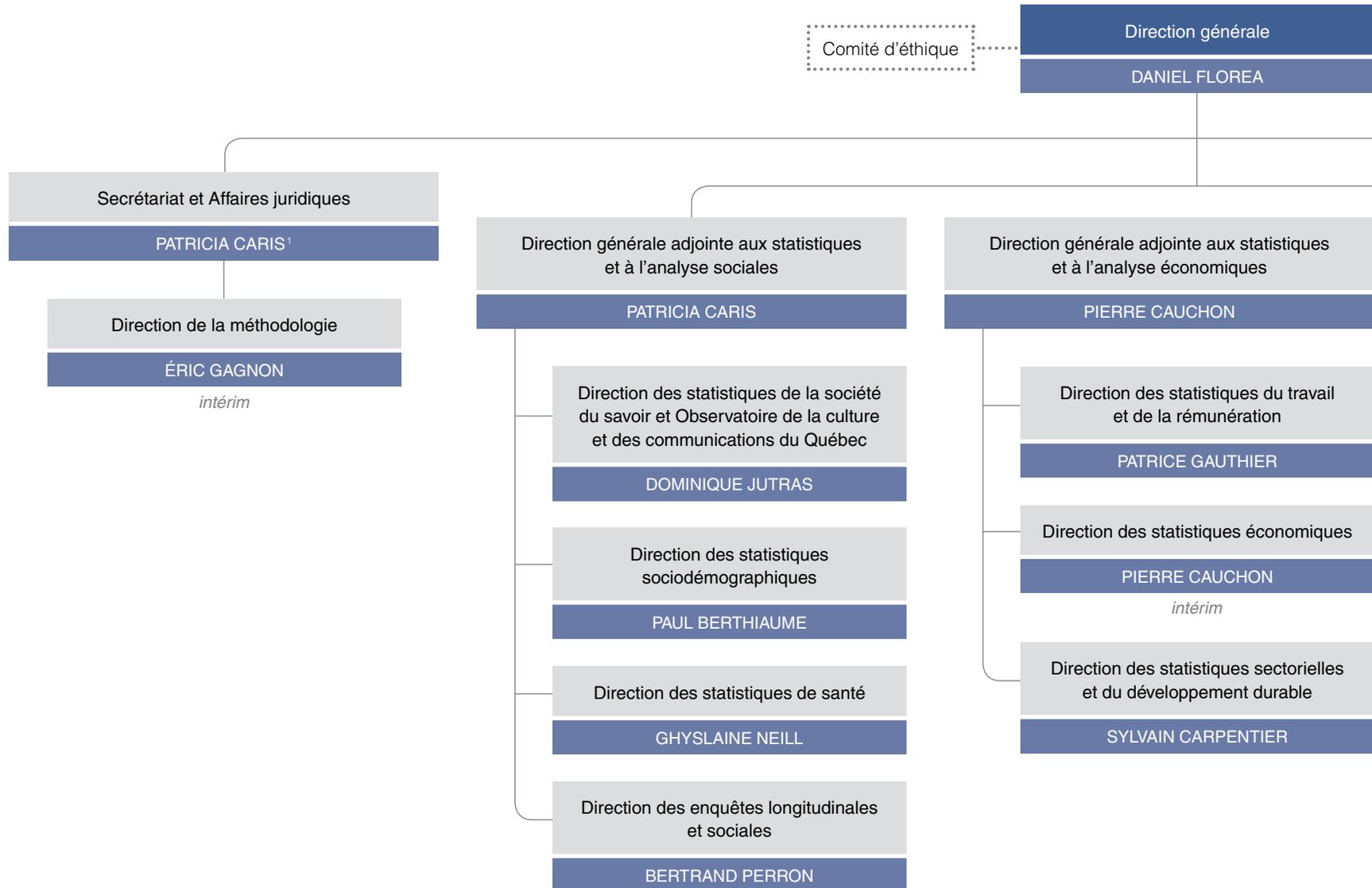
En 2018-2019, Mme Patricia Caris, secrétaire de l'Institut, est la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, désignée par le directeur général.

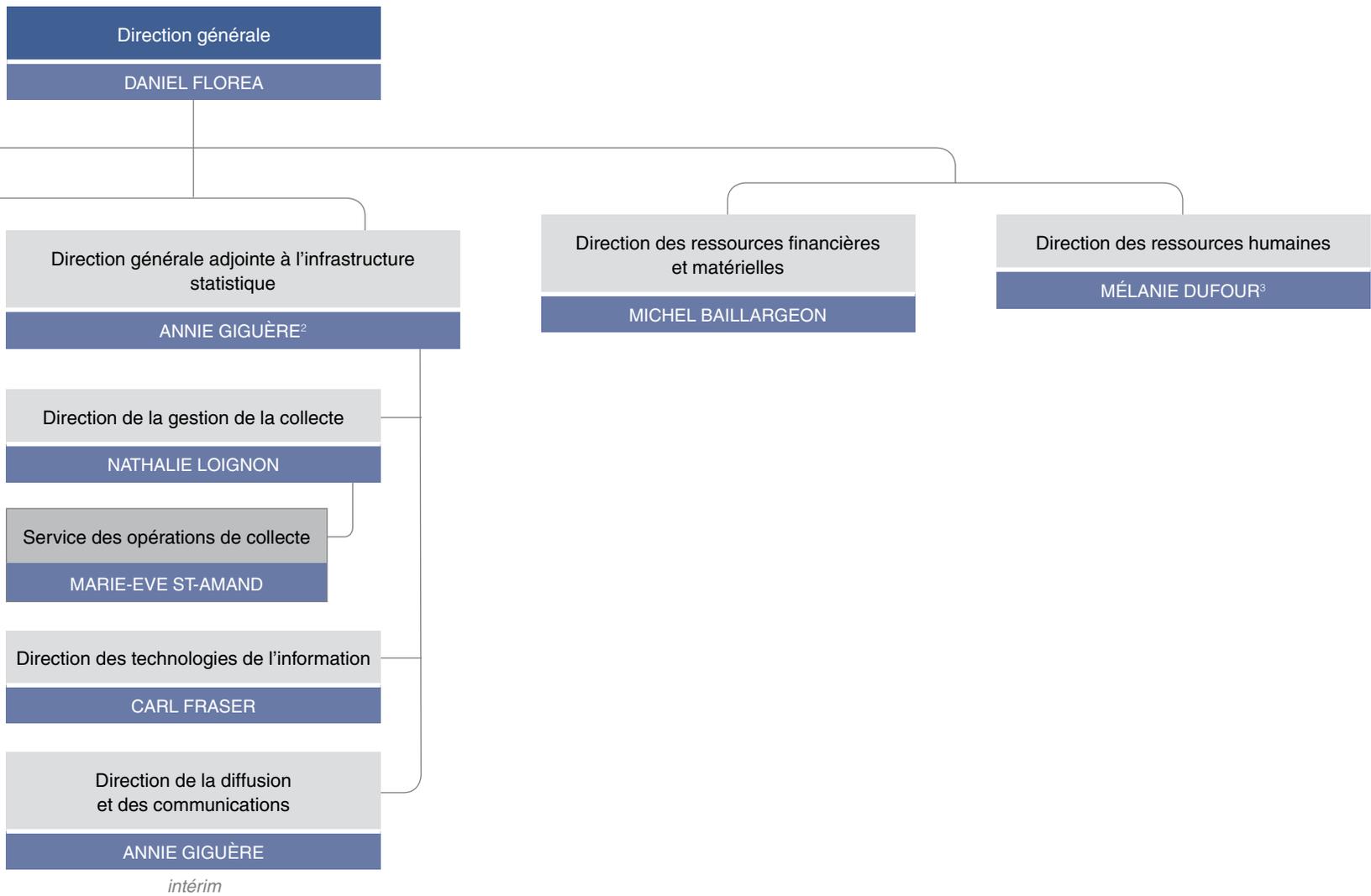
Source : Secrétariat et Affaires juridiques..

The image features a complex abstract geometric pattern composed of various shapes and colors. The primary colors are yellow, dark blue, and light grey, set against a white background. The pattern includes triangles, squares, and irregular polygons, some of which are filled with vertical grey stripes. The word "Annexes" is centered within the pattern in a dark blue, sans-serif font. A solid yellow horizontal bar runs across the bottom of the page.

Annexes

ANNEXE 1 – ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2019





1. Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable organisationnelle de la sécurité de l'information (ROSI).
3. Responsable de l'éthique.

ANNEXE 2 – LISTE DES PUBLICATIONS

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE¹

- > Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2018
- > Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec, édition 2018

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- > Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2017
- > Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Édition 2018. L'exploitation cinématographique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) (mise à jour continue)
- > Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) (mise à jour continue)

ÉCONOMIE

- > Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2018
- > Comptes économiques du Québec (trimestriel)
- > Produit intérieur brut par industrie au Québec (mensuel)
- > Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2018
- > Tableau statistique canadien (bisannuel)

1. Les publications sont présentées selon l'ordre alphabétique du domaine.

ÉDUCATION, FORMATION ET MILIEUX DE GARDE (NOUVEAUTÉ)

- > Concordance entre les réponses fournies par les enseignants et les parents concernant certaines caractéristiques des élèves de maternelle (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives (Nouveauté)
- > Méthodologie de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017* (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Tome 1 – Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Tome 2 – Examen du lien entre la fréquentation des services de garde et le développement des enfants de maternelle (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Méthodologie de l'enquête (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Sommaire des résultats (Nouveauté)
- > Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan national de surveillance – *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017* (Nouveauté)

ENVIRONNEMENT

- > Comptes des terres du Québec méridional. Édition révisée

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

- > Le bilan démographique du Québec. Édition 2018

RÉGIONS ET MRC

- > Panorama des régions du Québec. Édition 2018

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Étude de comparabilité temporelle et géographique (Nouveauté)

- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Étude des principaux facteurs associés au sommeil insuffisant, à la violence à l'école et au risque de décrochage scolaire chez les jeunes (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée, Tome 1 (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes, Tome 2 (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes, Tome 3 (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le cannabis 2018. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation (Nouveauté)
- > Enquête québécoise sur le cannabis 2018. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée (Nouveauté)
- > Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquête sociosanitaires du Plan national de surveillance – *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017* (Nouveauté)
- > Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants – *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017* (Nouveauté)

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- > Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Édition 2017

SECTEUR FINANCIER

- > Courtage de détail en valeurs mobilières au Québec (trimestriel)
- > Emploi salarié de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces. Premier trimestre 2018
- > Emploi salarié et rémunération de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces. Édition 2018
- > Fonds communs de placement au Québec (semestriel)
- > Industrie finance et assurances : comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques. Édition 2018
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie finance et assurances, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec. Édition 2018

- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces, données provisoires 2017
- > Régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées québécois. Choix d'actifs et recours aux services externes de gestion de portefeuille (Nouveau Québec)

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2008-2018. Volume 15
- > État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2018
- > Évolution de la situation comparative de la rémunération horaire des travailleuses et des travailleurs salariés au Québec entre 1998 et 2016 (Nouveau Québec)
- > Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2018
- > Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2018. Faits saillants
- > Résultats de l'*Enquête sur la population active pour le Québec* (mensuel)
- > Résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2017

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- > Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour continue)
- > Modifications aux municipalités du Québec, 2018
- > Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019
- > Plan stratégique 2018-2022
- > Québec Handy Numbers, 2018 Edition
- > Rapport d'activité 2017-2018

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- > GAGNON, Éric (avril 2018). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec » *Convergence*, Volume XXIII, numéro 1, www.association-assq.qc.ca/convergence/cv/page/3/
- > GAGNON, Éric (septembre 2018). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec » *Convergence*, Volume XXIII, numéro 2, www.association-assq.qc.ca/convergence/cv/page/2/

ANNEXE 3 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES DE L'INSTITUT

BULLETIN D'ANALYSE – INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES²

- > Décembre 2018 Indice de vitalité économique des territoires

BULLETIN FLASH

- > Juin 2018 Évolution du marché du travail dans les MRC
- > Juin 2018 Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Perspectives 2018
- > Décembre 2018 Évolution du marché du travail dans les MRC
- > Mars 2019 Investissements privés et publics. Perspectives québécoises 2019

BULLETIN MODÈLE INTERSECTORIEL DU QUÉBEC

- > Janvier 2019 Impact économique et incidence environnementale en termes d'émissions de gaz à effet de serre

CAP SUR LE TRAVAIL ET LA RÉMUNÉRATION

- > Numéro 10 L'emploi au salaire minimum au Québec
- > Numéro 11 Comparaison du revenu d'emploi médian des femmes et des hommes au Québec en 2015 : analyse par profession
- > Numéro 12 Les heures régulières de travail dans les entreprises de 200 employés et plus en 2016 : résultats tirés de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*
- > Numéro 13 Heures travaillées au Québec, aux États-Unis et ailleurs au Canada en 2017
- > Numéro 14 Les régimes de retraite offerts dans les entreprises de 200 employés et plus : résultats de la collecte 2017 de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*

2. Les articles sont présentés selon l'ordre alphabétique du périodique.

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DU QUÉBEC

- > Volume 19, numéro 1 Conjoncture
- > Volume 19, numéro 2 Conjoncture

COUP D'ŒIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- > Numéro 64 Qui sont ces Québécois en manque de temps?
- > Numéro 65 Les naissances au Québec et dans les régions en 2017
- > Numéro 66 La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2017
- > Numéro 67 Un aperçu de la composition des dépenses des ménages
- > Numéro 68 La migration interrégionale au Québec en 2017-2018: les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie
- > Numéro 69 La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec en 2018

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN BREF

- > Volume 22, numéro 3 Les journées des Québécoises et Québécois en manque de temps
- > Volume 23, numéro 1 Niveau de scolarité et revenu d'emploi
- > Volume 23, numéro 2 L'écart de faible revenu

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR L'APICULTURE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE SURVEY ON BEEKEEPING IN QUÉBEC)

- > Juin 2018 Campagne apicole 2017
- > Juillet 2018 2017 Beekeeping Season

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ DE LA POMME AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE QUÉBEC APPLE MARKETING SURVEY)

- > Février 2019 Récolte 2017
- > Février 2019 2017 Harvest

FLASH-INFO

- > Volume 19, numéro 2 Les syndiqués de l'administration québécoise et du secteur privé : portrait de la croissance salariale de 2000 à 2017
Regard sur l'apport grandissant de la population immigrante au marché du travail québécois
- > Volume 19, numéro 3 Portrait des postes vacants au Québec au deuxième trimestre de 2018
Rémunération des adjointes administratives de bureau dans les entreprises de 200 employés et plus au Québec

IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC

- > Avril 2018 Simulations pour une sélection de secteurs productifs réalisées avec le modèle intersectoriel du Québec, 2018

LE MANUFACTURIER EN BREF

- > Juillet 2018 Les ventes de biens fabriqués en progression dans l'ensemble du Québec

MINES EN CHIFFRES (MINING BY THE NUMBERS)

- > Avril 2018 La production minérale au Québec en 2016
- > Novembre 2018 L'investissement minier au Québec en 2017
- > Janvier 2019 Mineral production in Québec in 2016
- > Mars 2019 La production minérale au Québec en 2017

OPTIQUE CULTURE

- > Numéro 58 Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2017
- > Numéro 59 Dix ans de dépenses en culture des municipalités, de 2007 à 2016
- > Numéro 60 La fréquentation des institutions muséales en 2016 et 2017
- > Numéro 61 La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2017
- > Numéro 62 Dépenses des ménages québécois pour la culture et les médias de 2010 à 2015
- > Numéro 63 Les professions de la culture et des communications au Québec en 2016
- > Numéro 64 La fréquentation des cinémas en 2018

PORTRAITS ET TRAJECTOIRES

- > Numéro 23 Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990
- > Numéro 24 Regard sur les jeunes adultes sans diplôme d'études secondaires âgés de 18 à 34 ans au Québec : Portrait sociodémographique et compétences de base

S@VOIR.STAT

- > Volume 18, numéro 3 Démographie des entreprises au Québec en 2015
- > Volume 18, numéro 4 Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : portrait sommaire tiré du recensement de 2016

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION EN BREF

- > Mai 2018 Les brevets d'invention en 2016
- > Mai 2018 Résultats de l'*Enquête annuelle sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2016-2017*

STAT-EXPRESS

- > Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (51 publications)



Des statistiques sur le Québec
d'hier et d'aujourd'hui pour
le Québec de demain

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »